Vivre à Quetigny

JUIN / JUILLET 2011 | N° 173



ZÉRO PHYTO

Agir ensemble pour un retour de la nature en ville p.19

Dossier Famille, nouveau site web

La Ville simplifie vos démarches p.12

Citoyens-relais

Ambassadeurs des nouveaux quetignois p.15

Centre-ville

Un nouveau parc urbain p.23



concours municipal des maisons et balcons fleuris

2011

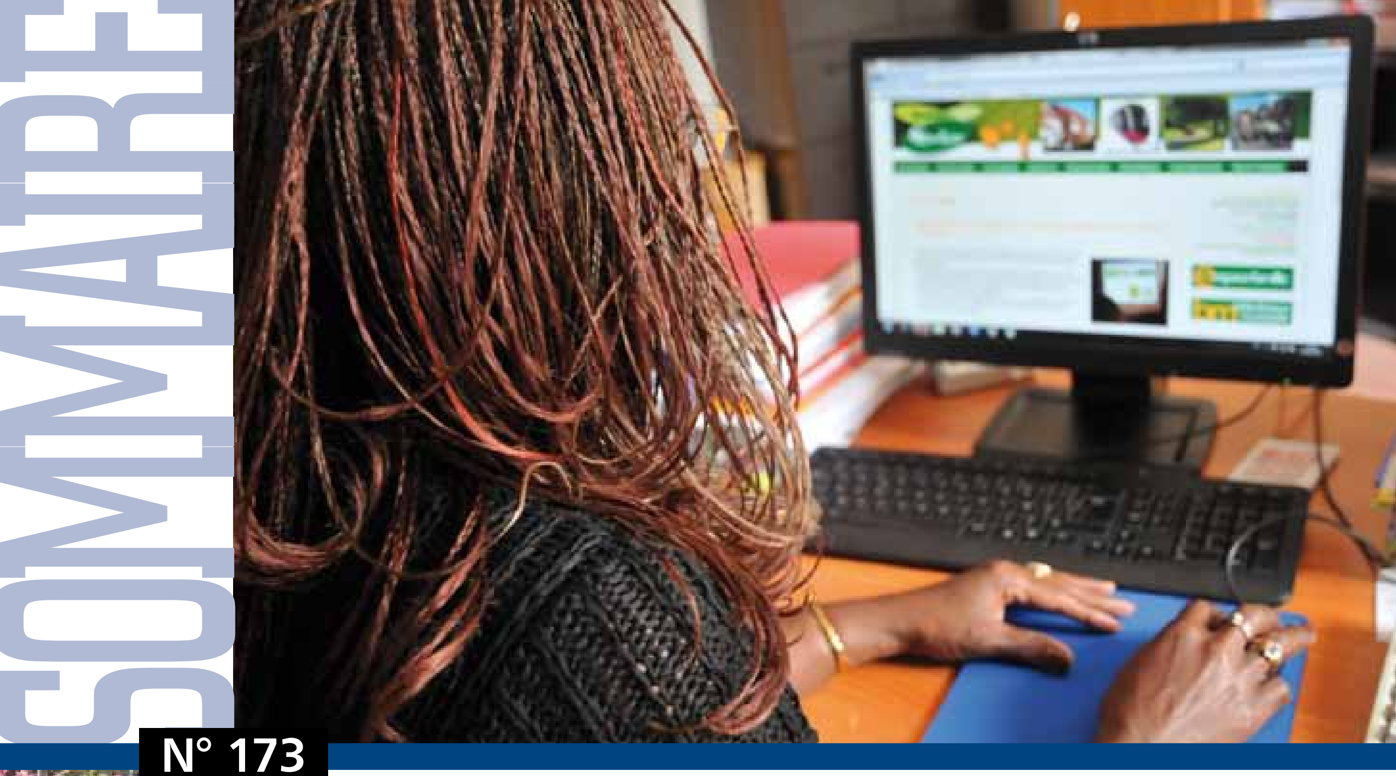
DERNIÈRE MINUTE

INSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'AU 4 JUILLET 2011

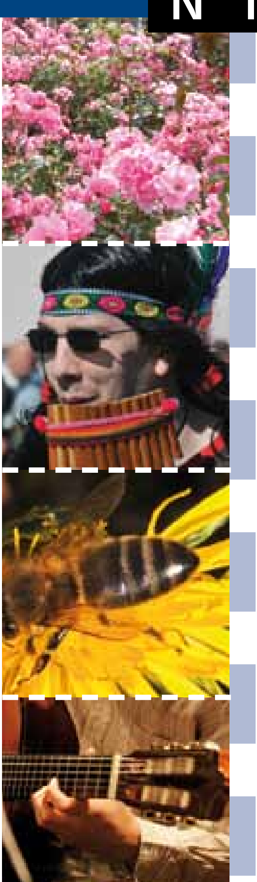


RENSEIGNEMENTS : MAIRIE . 03 80 48 28 30

SOMMAIRE









« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.
Courriel : vivreaquetigny@ville-quetigny.com
Directeur de la publication :
Michel Bachelard
Rédaction & photos :
Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti.
Design graphique et pao :
Leloublanp.
Photogravure, impression : Darantières- Quetigny
Distribution : ESAT « Le Mirande »
Dépôt Légal : 2e trimestre 2011

au quotidien

ville pratique

actualités

dossier

dans les quartiers

les gens

associations

arrêt sur image

culture

Citoyens-relais :



devenez acteurs du lien social dans votre ville !

Renseignements et inscriptions :

> Mairie de Quetigny . Place Théodore Monod . 03 80 48 28 30

> Château Services . 22, av. du Château . 03 80 48 41 20





Vous simplifier la Ville



C'est une réelle évolution qui s'annonce à la rentrée : la Ville proposera un nouveau système de gestion afin de simplifier les démarches des familles de Quetigny, usagers des différents services municipaux – centre de loisirs, crèche, cantine, animations…
Seront mis en place un « dossier famille » unique, une tarification unique, une facture unique, un centre de paiement unique ; et un « guichet administratif » situé en Mairie qui assurera l'accueil, l'information et le suivi des différentes demandes (p.12).

Ce dispositif sera complété par un « espace Famille » - directement intégré au futur site Internet de la Ville – qui permettra aux familles de s'informer et de gérer au plus près leur dossier depuis leur domicile.
Un « mode d'emploi » détaillé de ce nouveau système vous sera distribué avec les différentes plaquettes de rentrée.

Dans l'immédiat, le nouveau site officiel de la Ville www.quetigny.fr verra le jour le 30 juin prochain (p.13).
Notre volonté est d'en faire un véritable outil d'information interactif au service de tous les habitants de Quetigny.
Outre des renseignements sur la Ville et ses services, vous retrouverez toute l'actualité de la commune, l'accès au portail de la bibliothèque municipale… sans oublier des dossiers sur les sujets stratégiques qui concernent Quetigny (Agenda 21, tramway…).
Nouveauté, le site proposera à l'automne des fonctions interactives et des démarches en ligne pour améliorer le service aux habitants.

Une autre évolution importante se profile : le « zéro phyto » (p.19).
La charte d'entretien des espaces publics doit nous y aider mais c'est aussi un engagement de tous, de la Ville comme de ses habitants.
Un véritable changement des mentalités – et des pratiques – s'impose.
Puisqu'il s'agit de ramener la nature en ville, apprenons ensemble à être davantage indulgents envers les herbes folles et pissenlits.

Michel BACHELARD
Maire de Quetigny

Depuis 1990, le courrier des lecteurs est ouvert à tous dans le magazine municipal. Tous les habitants peuvent donc s'exprimer dans cette rubrique.
Ecrire à :
Vivre à Quetigny Magazine- Mairie de Quetigny- Place Théodore Monod 21 800 Quetigny, ou par e-mail : vivreaquetigny@ville-quetigny.com
Vous êtes nombreux à questionner les élus sur les aspects les plus divers de la vie locale. Nous reprenons ici les sujets les plus fréquemment évoqués lors des permanences des élus.

Antenne CAF

INSTALLATION D'UN POLE HABITAT LOGEMENT



Alors que la Ville et le collectif « Réouvrons la Caf de Quetigny » poursuivent leur mobilisation pour la réouverture d'un accueil public de proximité et milite pour l'installation immédiate d'une borne extérieure afin de répondre aux besoins essentiels de la population, l'antenne locale de la Caf de Côte-d'Or installe à Quetigny un pôle Habitat Logement. Ce pôle regroupe des professionnels de la Caf, coordonne ou traite un ensemble de questions relatives au logement et à l'habitat.

Les services proposés:

. Informer les familles et partenaires sur les questions relatives à l'habitat et au logement
Des professionnels organisent, à la demande d'associations ou de services, des réunions d'informations thématiques . Mieux maîtriser les charges liées au logement Des solutions existent pour rendre les dépenses liées à l'habitat plus légères ! N'hésitez pas à vous renseigner.

. Faire face aux impayés de loyer
Vous rencontrez des difficultés financières et vous n'arrivez plus à payer votre loyer ? N'attendez pas pour informer votre Caf et rencontrer un professionnel qui saura vous guider dans vos démarches.

. Accéder à un logement et réaliser certains travaux
Pour vous aider à trouver un logement, pour réaliser des travaux si votre logement est insalubre, des conseils peuvent vous être accordés. En effet, votre Caf peut apporter sa participation financière et technique à différentes instances départementales.

. Equiper son logement
Vous souhaitez acquérir du mobilier ou des appareils ménagers pour équiper votre logement ? Sous certaines conditions, en fonction de vos revenus, vous pouvez prétendre à des prêts adaptés.

. Gérer un déménagement dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.
Vous habitez un quartier où se déroule une opération de renouvellement urbain ? Vous allez devoir quitter votre logement actuel et organiser un déménagement ! Des professionnels de la Caf peuvent vous accompagner et vous soutenir.

Pour plus d'informations:
Pôle habitat logement – 1, boulevard de la Motte - Quetigny
. Téléphone: 0 810 25 21 10
. Site: Caf.fr/rubrique «Nos services et nos aides»; certains imprimés sont téléchargeables.
. Contact: marc.meiller@caf.fr

Impôts locaux

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Votés par le Conseil Municipal à l'unanimité le 12 avril dernier (1), les taux d'imposition des 3 taxes directes locales sont augmentés de 1% pour l'année 2011. Compte tenu de la revalorisation annuelle des bases d'imposition (+2%) décidées par l'Etat, cette augmentation raisonnable est justifiée par la volonté de la Ville de compenser l'augmentation du coût de la vie (inflation) et de dégager des recettes fiscales pour maintenir la qualité des services rendus à la population. La fiscalité à Quetigny en 2011 s'établit donc comme suit :
. Taxe d'habitation : 12,33 %
. Taxe sur le foncier bâti : 20.35 %
. Taxe sur le foncier non Bâti : 60.67%.

(1) - Lié à la réforme de la taxe professionnelle, les services fiscaux ont pris du retard dans la transmission des bases fiscales prévisionnelles.

Nécrologie

HOMMAGE À CLAUDE GAUTHIER



Claude Gauthier (à gauche) aux côtés de Roger Rémond et d'Hervé Vouillot.

« Pourquoi n'y-a-t-il qu'un club sportif à Quetigny ? Pourquoi les courts de tennis municipaux sont-ils d'accès gratuits depuis leur création ?

Claude Gauthier a pesé de tout son poids pour donner ces deux orientations à la Ville. Pour la première question, les termes du choix étaient les suivants : plusieurs clubs sur une petite commune risquaient de pousser à la surenchère, au clientélisme et au gaspillage des moyens. Mieux valait un club omnisport (ASQ) dans l'intérêt éducatif des enfants. De là est née l'association sportive de Quetigny (ASQ). Elle existe encore aujourd'hui… Pour la gratuité des tennis, il faut se souvenir qu'en 1982, Yannick Noah gagne Roland Garros et provoque un grand élan vers ce sport, à l'époque élitiste. Pour le rendre accessible à tous, il fût décidé de le rendre gratuit. Une génération a découvert ainsi la petite balle jaune. Un habitant sur quatre est venu retirer sa carte et son badge pour jouer au tennis. Voilà qui illustre parfaitement la vision et les valeurs défendues par Claude : la recherche en toute chose du bien commun dans une vue à long terme. En outre, il faut mettre à son bilan la création d'un Office de la jeunesse et de la culture regroupant l'ensemble des associations culturelles et sportives pour inciter la rencontre, l'échange entre les animateurs de la vie communale et pour organiser la coordination des manifestations et la gestion du planning des équipements municipaux. Il a pris l'initiative de créer le journal « L'Echo » pour permettre aux associations de s'exprimer en toute liberté. Il a proposé la création de classes de neige qui ont permis à des générations d'enfants de CM1 de bénéficier d'un séjour à Prémanon. Il a fait venir l'association des Vendangeurs à Quetigny…

Mais c'est au niveau de la création des équipements que nous lui devons le plus. Animant la réflexion collective et la concertation, il a joué un rôle majeur dans la création du stade avec sa piste d'athlétisme, le gymnase avec sa salle haute, la bibliothèque municipale accolée au collège, la maison des associations dans sa 1ère version (Place Centrale à l'époque)

Adieu Claude, nous ne t'oublierons pas ».

Jean-Claude Marcuard, ancien Adjoint Vie Associative, Jeunesse et Sports **et Hervé Vouillot,** ancien Maire.

Claude Gauthier est décédé à l'âge de 79 ans à Limoges. Il a été professeur d'éducation physique au Creps de Dijon puis inspecteur pédagogique jeunesse et sports au Rectorat de Dijon, puis de Limoges. Il a été Adjoint à la vie associative de Quetigny de 1971 à 1983 sous le mandat de Roger Rémond avec Hervé Vouillot.

Vœu du Conseil Municipal

OPPOSITION A LA FERMETURE D'UNE CLASSE

Le Conseil Municipal s'est opposé à l'unanimité à la mesure de fermeture à la rentrée 2011 de l'inspectrice d'Académie prévoyant la suppression d'un poste d'enseignant à l'école élémentaire des Cèdres. En effet, les prévisions d'effectifs pour cette école sont de 154 élèves pour 7 classes à la rentrée 2011 ; moyenne tout à fait conforme à celle retenue par l'Education Nationale. La fermeture d'un poste va engendrer une augmentation importante des effectifs par classe avec une moyenne de 25.67 élèves et la multiplication des cours doubles. Par ailleurs, l'école des Cèdres est située aux Allées Cavalières, nouveau quartier comportant de nombreux logements locatifs et qui voit donc sa population scolaire se renouveler régulièrement, notamment au cours de l'été avec l'arrivée de nouvelles familles. Enfin, l'ajustement des postes à la rentrée rend très difficile la constitution des classes et par conséquent le travail de préparation des enseignants qui peuvent changer de niveau selon l'organisation finale retenue. Une situation préjudiciable également aux élèves qui seraient amenés à changer de classe. Pour toutes ces raisons, les élus ne peuvent que dénoncer la forte dégradation des moyens affectés à l'action permanente des enseignants des écoles de la Commune.



Vous ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants.
Si vous le ne recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie (©03.80.48.28.30) ou par e-mail : vivreaquetigny@ville-quetigny.com.
A noter que l'apposition de l'autocollant "Stop Pub" sur votre boite aux lettres ne vous empêche pas de recevoir "Vivre à Quetigny".



LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
✆ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@ville-quetigny.com

SERVICE SOCIAL MUNICIPAL

03.80.48.41.20

Les services sociaux de la Ville regroupent le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Service Social Municipal.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi et vendredi matin).

Permanence du CCAS :
Chaque mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 (aides légales et facultatives suivant le quotient familial).

POINT RELAIS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés…

Accueil secrétariat :
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h , le vendredi de 14h à 17h.



PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation
Chaque 1er et 3e jeudi du mois de 9h à 11h30.

CLES de Côte-d'Or (Compter, Lire, Ecrire, Savoir)
Chaque 4e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

POINT ACCUEIL HANDICAP (handicapés de naissance)
Uniquement sur rendez-vous.

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
Uniquement sur rendez-vous.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Chaque mardi de 14h à 16h et jeudi de 9H à 12h. Sur rendez-vous en appelant le 3646.

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)
Lundi de 9h à 12h, vendredi de 13h30 à 16h (sur rendez-vous au 03.80.48.90.28).

Solidarité femmes
2e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Conciliateur de justice / Cité judiciaire
Sur rendez-vous lundi, jeudi de 14h30 à 17h.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
Sur rendez-vous.

AGIRabcd (Association Générale des Intervenants Retraités/ actions de bénévoles pour la coopération et le développement))
Uniquement sur rendez-vous.

MISSION LOCALE DE COTE-D'OR



Accueil des jeunes de 16 à 25 ans du lundi au vendredi avec rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL GENERAL 03.80.63.27.20



Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence des assistantes sociales
Chaque jeudi de 9h à 12h.

Protection Maternelle Infantile
Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice
Chaque jeudi de 14h à 16h30 sur rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF



Fermeture de l'accueil guichet
Accueil guichet Dijon Clémenceau
du lundi au vendredi
de 9h à 12h.

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 13h30 à 16h.

✆ 0 810 25 21 10



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Rémi Détang
1er Adjoint chargé de la politique financière, du budget, de la sécurité et de la circulation.



Kheira Bouziane
2e Adjointe chargé de la solidarité et de la famille.



Jean-Marie Vallet
3e Adjoint chargé du patrimoine et du développement durable.



Pascale Boulez
4e Adjointe chargée de l'action éducative.



Mireille Gauthier
5e Adjointe chargée de l'action culturelle.



Moulay Jellal
6e Adjoint chargé de la vie associative et du jumelage.



Mario Luchin
7e Adjoint chargé des sports.



Annie Raynal
Conseillère déléguée aux affaires scolaires.



Philippe Schmitt
Conseiller délégué à l'Agenda 21.



Michel Fourcault
Conseiller délégué aux relations avec l'ASQ.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**
Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore Monod
21800 Quetigny.

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

PERMANENCES MODIFIÉES

Les permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie située à Château Services ont été modifiées pour la période estivale. En juin, les conseillères accueillent, sur rendez-vous en appelant le 3646, chaque mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Durant l'été, la CPAM n'assurera que 4 permanences : les mardis 5 juillet, 6, 23 et 30 août de 9h à 12h.

Renseignements au 03.80.48.41.00.

Médiateur de l'eau

COMMENT LE SAISIR ?

Vous êtes en litige avec une entreprise gérant les services publics de distribution d'eau et d'assainissement dans votre commune ?



Vous avez, sous certaines conditions, la possibilité de saisir le médiateur de l'eau. Cette saisie est possible dans un délai de 2 ans lorsque le consommateur a épuisé les voies de recours internes de l'entreprise, ou lorsqu'il n'a pas obtenu de réponse depuis 1 mois suite à une réclamation envoyée par courrier à l'instance de recours la plus élevée dans l'entreprise concernée. Dans ces conditions, le consommateur rédige un courrier qui décrit l'objet du litige, accompagné de la photocopie de tous les justificatifs nécessaires (coordonnées complètes, référence client, échanges de courriers avec l'entreprise…). Ce courrier est ensuite envoyé à l'adresse suivante : Médiation de l'Eau – BP 40 463 – 75 366 Paris Cedex 08. Le Médiateur dispose alors d'1 mois, à compter de la date d'envoi du dossier, pour confirmer ou non si le litige rentre effectivement dans le champ de la médiation. A l'issue de l'instruction du dossier qui ne peut excéder 3 mois, il rend un avis qui doit permettre aux parties de résoudre leur différend de façon équitable.

Epidémie de rougeole

SE VACCINER POUR SE PROTÉGER

L'Agence Régionale de Santé en Bourgogne (ARS) annonce une recrudescence des cas déclarés de rougeole depuis le début de l'année. Cette maladie très contagieuse qui touche les enfants et les jeunes peut entraîner des pneumopathies (inflammations respiratoires), des encéphalites (inflammations au cerveau) et parfois la mort. Pour stopper cette épidémie et se protéger contre la rougeole, il faut vacciner les nourrissons avec 2 doses de vaccin et procéder au rattrapage de la vaccination des personnes nées depuis 1980.
L'Agence Régionale de Santé recommande de faire vérifier l'état de votre vaccination par votre médecin traitant.





Campagne de l'UNICEF

APPEL AUX BÉNÉVOLES



Le Comité de Côte-d'Or pour l'Unicef œuvre en faveur des enfants les plus défavorisés grâce à l'action de bénévoles qui ont pour mission de mettre en place des campagnes de vente de carte de vœux et produits au profit de l'Unicef. Dans le cadre de sa future campagne d'hiver dans la galerie du centre commercial Grand Quetigny, le comité de Côte-d'Or recherche des jeunes retraités susceptibles d'occuper le poste de responsable d'une équipe de vente sur ce stand ou de faire partie de cette équipe.

Pour tous renseignements : Comité de Côte-d'Or pour l'Unicef – 61 rue de Godrans à Dijon au 03.80.49.83.14. Courriel : unicef21@unicef.fr

Logement social

LE FORMULAIRE DE DEMANDE SUR :



Pour toute demande de logement social, il est nécessaire de télécharger tout d'abord le formulaire Cerfa n°14069*01, accessible en ligne sur www.service-public.fr. Une fois téléchargé et complété, ce formulaire doit être déposé auprès d'un service qui enregistre les demandes, notamment les bailleurs sociaux (voir VAQ N°172). Cette démarche est alors confirmée par une attestation remise sur place ou envoyée dans un délai d'un mois maximum à l'adresse indiquée sur le formulaire. L'attestation précise le numéro d'enregistrement et la date de dépôt ; cette demande et ce numéro étant valables dans tout le département. Pour le traitement, il faut ensuite déposer auprès d'un bailleur social une copie de la demande accompagnée du numéro attribué sans oublier de fournir aussi les pièces justifiant l'exactitude des informations déclarées sur le formulaire. Tout changement de situation (changement d'adresse, de composition familiale, de situation professionnelle…) doit être signalé. Chaque demande a une durée de validité de 12 mois et doit être renouvelée 1 mois avant la date de son expiration.

Consommation

UN GUIDE PRATIQUE SUR LES PRODUITS VERTS

« Bio », « durable », « naturel », « biodégradable » : que signifient exactement ces termes qui apparaissent sur les emballages, les étiquettes ou encore les publicités des produits verts ? Pour en savoir plus, les ministères de l'écologie et de l'économie (www.developpement-durable.gouv.fr) proposent en ligne un guide pratique à destination des consommateurs. Il doit aider à mieux choisir des produits plus respectueux de l'environnement en décryptant une communication qui utilise parfois de façon abusive l'argument écologique. A partir des critères définis par le Conseil national de la consommation (CNC), il donne la signification de chaque terme, les garanties à apporter par le professionnel ou encore les précisions qui doivent être portées à la connaissance du consommateur.



Déjections canines

UNE VILLE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



Adopter des gestes simples peut contribuer à améliorer le cadre de vie de tous. Afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à un comportement civique et respectueux de l'environnement, la Ville conduit beaucoup d'actions pour le ramassage des déjections canines. Ainsi, respectueuse de l'environnement, elle met à leur disposition gratuitement des sacs « trottoirs propres » biodégradables à la Mairie. Par ailleurs, des distributeurs de sacs sont implantés au Parc du Grand Chaignet, Place Centrale Roger Rémond et dans le quartier des Allées Cavalières (à l'angle de la rue Jean Zay et de l'allée Copernic). Leur utilisation est simple : il suffit de se munir d'un sac, de ramasser les déjections et de jeter le tout dans une corbeille à papier. Chaque propriétaire doit être conscient que les déjections canines sont à l'origine de nombreuses nuisances en terme d'hygiène publique, d'environnement. De plus, leur ramassage représente un coût non négligeable pour la commune.

Vous pouvez retirer les sacs « trottoirs propres » gratuitement à la Mairie (03.80.48.28.30) tous les jours de 11h à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
✆ 03.80.71.03.13.

Horaire d'été du 2 mai au 31 octobre
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Le samedi de 9h à 19h
et le dimanche de 9h à 13h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. Elle est réservée aux particuliers. Son accès est gratuit. Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur les sites.
Outre les apports réguliers de papiers/cartons, vieux mobilier ou électroménager, métaux ferreux, etc., les déchets ne pouvant être collectés par les moyens traditionnels ou faisant courir un risque à l'environnement sont accueillis en déchetterie.
Il s'agit :
- des déchets ménagers spéciaux tels que pots de peinture, solvants, diluants, néons, batteries, qui sont dirigés vers les unités de traitement spécialisées,
- les huiles de vidange, les huiles de friture, les déchets d'espaces verts familiaux qui sont transformés en compost.
- les appareils ménagers (réfrigérateur, lave-linge…) qui sont reconditionnés par une entreprise d'insertion à destination des ménages modestes.

Nouveau : la récupération et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, les gravats du bricolage domestique y compris les déchets de plâtre, les bornes déchets à ressourcer (objets, meubles, jouets, vêtements, bois, plastique).



HOTEL DE VILLE

Place Théodore Monod
21800 Quetigny
Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h.
✆ **03.80.48.28.30**
Fax : 03.80.48.28.31
Couriel :
mairie@ville-quetigny.com

Point Relais Maison de l'Emploi et de la Formation

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le vendredi matin).
✆ **03.80.48.41.10**

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à 19h, mercredi de 10h-12h et 14h30-18h30, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, samedi de 9h30 à12h et de 13h30 à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.
✆ **03.80.46.29.29**

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
✆ **03.80.48.41.00**

Crèche - Halte Garderie

Crèche : tous les jours de 7h30 à 18h30 Halte- garderie : tous les jours de 8h30 à 12h 10 et de 13h 45 à 17h 55
(fermée le lundi matin)
✆ **03.80.46.24.47**

Police Municipale

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h. (fermée le lundi après-midi).
✆ **03.80.48.28.40**

Service Jeunesse Municipal

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h
✆ **03.80.48.29.96**

Relais Parents Assistantes Maternelles

Permanences le mardi de 13h à 16h, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi sur rendez-vous .
✆ **03.80.46.70.76**

Centre de Loisirs des Cèdres Restaurants scolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin)
✆ **03.80.46.24.52**

Service Culturel municipal

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
✆ **03.80.48.90.20**

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi et le vendredi matin)
✆ **03.80.48.41.20**

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
✆ **03.80.48.28.50**

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
✆ **03.80.48.28.60**

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h
✆ **03.80.46.33.36**
(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

✆ **03.8078.68.68.**



Dossier Famille

La Ville vous facilite la rentrée

Afin de simplifier les démarches administratives des usagers, la Ville met en place dès le 1er septembre un dossier unique regroupant toutes les informations nécessaires à la facturation des prestations municipales enfance et jeunesse. Plus simple et plus lisible, cet ensemble de nouveaux dispositifs est géré par un centre de facturation unique en Mairie.

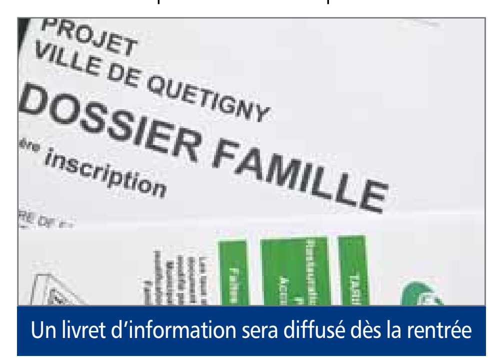
Finies la course aux inscriptions de rentrée et les multiples facturations, la Ville allège et simplifie vos démarches administratives grâce à un nouveau système de gestion: le dossier famille unique et la facturation unique. Que vous souhaitiez inscrire votre ou vos enfants au centre de loisirs, à la crèche ou halte garderie, à la restauration ou l'accueil périscolaire, aux animations jeunesse ou à l'école municipale de musique, de danse et des arts, il vous faut passer par la case « dossier famille unique » conçu, centralisé et géré par le centre de facturation unique.
Véritable service municipal référent, ce dernier apporte une information complète sur les prestations proposées par la Ville, enregistre et met à jour annuellement les ressources des familles, centralise les informations impactant la facturation, coordonne le pointage des présences/absences aux différentes activités, émet une facture unique mensuelle aux familles, traite les réclamations suite à la facturation...

Ce qui change au 1er septembre.

Un dossier famille unique : regroupant différents documents administratifs (composition du foyer, coordonnées, ressources annuelles...) permettant de calculer votre tarif pour les différentes prestations municipales, un seul dossier par famille sera désormais constitué et ce, quel que soient les services utilisés et le nombre d'enfants inscrits aux prestations offertes par la Ville. Ainsi, les familles ne fournissent qu'une seule fois les informations utiles à la facturation pour l'ensemble des activités.
Une tarification unique : dans un souci d'équité et de justice sociale, la Ville a choisi une tarification basée sur le « taux d'effort » dont les modalités sont définies en fonction des ressources des familles, du nombre d'enfants à charge et du lieu de résidence. Appliqué à toutes les prestations offertes, ce mode de gestion autorise la possibilité de révisions de tarifs en cas de changement de situation de famille, de lieu de résidence ou de perte d'emploi.
Une facture unique: désormais, vous recevrez chaque mois une facture unique récapitulant et détaillant l'ensemble des activités pratiquées par la famille. Simple et pratique, ce nouveau dispositif permet à l'usager de connaître chaque mois le montant total et de s'acquitter de sa facture en un seul règlement. Payable dès réception, plusieurs moyens de paiement sont mis à disposition: chèque établi au nom de Trésor Public, virement sur le compte du trésorier municipal à la Banque de France, espèces, CESU ou carte bancaire directement auTrésor Public ou, **nouveauté dès la rentrée, par prélèvement automatique sur un compte bancaire ou postal**. Ce dernier présente de nombreux avantages: service gratuit et sûr, fini les chèques à remplir, donc à poster et les retards de paiement; vous êtes sûr de payer à la date indiquée.
Un centre de paiement unique :
Désormais, toutes les factures sont à régler en Perception Dijon Banlieue Est-14, rue Sambin à Dijon. Toutefois, les chèques pourront être déposés au Centre de facturation Unique en Mairie.

Connectez-vous au portail espace Famille !

Simplifier les démarches des familles, c'est bien mais la Ville a souhaité aller plus loin en mettant à disposition dès la rentrée un espace internet dédié permettant aux familles utilisatrices des prestations municipales de gérer, depuis leur domicile, certains éléments du dossier famille. Intégré prochainement au nouveau site officiel de la Ville (voir page 13), ce portail sera constitué d'un espace public d'informations générales et pratiques pour tout connaître des modalités d'accès aux activités des structures municipales et d'un espace privé. Ce dernier permettra à chaque utilisateur d'effectuer différentes demandes (attestation fiscale, de présence, pré-inscription aux activités, changement d'adresse postal ou courriel) et de recevoir des informations concernant directement les activités auxquelles il est inscrit. Conçu pour répondre à vos besoins et appelé à évoluer au fil des mois (paiement en ligne début 2012), cet outil est un nouvel exemple de modernisation des services publics voulue par la Ville. ✷



Un livret d'information sera diffusé dès la rentrée



www.quetigny.fr

Une nouvelle ambition numérique pour la Ville



Nouveau nom, nouvelles fonctionnalités, nouveaux services aux usagers, le site officiel de la Ville « www.quetigny.fr » évolue vers une version beaucoup plus attractive. Véritable portail de l'information municipale, ce média se veut un outil de proximité et d'interactivité fédérant le service public et les citoyens autour d'une administration en ligne performante. Plus interactif et réactif, le nouveau site de la Ville est voué à évoluer régulièrement.

Après plusieurs mois de conception, la Municipalité a opéré une refonte complète de son site internet afin de mieux répondre aux attentes et besoins des internautes. Avec cette nouvelle version sur la toile, Quetigny confirme son engagement durable pour faciliter l'accès à l'information, démocratiser la participation citoyenne et réduire la fracture numérique.

Lancement officiel le 30 juin de www.quetigny.fr

Entièrement repensé, «quetigny.fr» offrira dès le 30 juin aux citoyens une multitude de renseignements sur la vie de la commune accessible, pratique, simple et dynamique. Nouvelle maquette, arborescence claire, informations pratiques et complètes, nombreuses actualités, agenda des sorties… seront déclinées parmi 8 rubriques associant les grands thèmes de la vie locale. Grâce à une interface réactive et à une navigation intuitive, les internautes bénéficieront d'une ergonomie accrue. Pour les personnes malvoyantes, le site, offre, conformé ment au référentiel général d'accessibilité pour les administrations, la possibilité de grossir ou réduire la taille des textes pour en faciliter la lecture

Vers une offre de télé services et de contenus interactifs

Attendu par beaucoup, le site innove en proposant dès l'automne un bouquet de télé services permettant à l'usager d'accomplir, à distance, tout ou partie de ses démarches administratives qu'ils s'agissent de demandes d'actes d'Etat civil, de déclaration de chien 1ère ou 2e catégorie… Par ailleurs, un portail espace famille sera intégré dans le site dès la rentrée de septembre afin de faciliter les démarches des usagers sur le principe de l'inscription et de la facturation uniques (voir page 12). Suivi de son «dossier famille» et de ses demandes avec la création d'un compte personnalisé, informations activités et services petite enfance/ enfance / jeunesse, paiement des factures en ligne (début 2012), tarifs et règlements des différentes structures municipales… seront au-tant de fonctionnalités développées sur ce nouveau portail. Enfin, le site proposera des petits « plus » en terme d'interactivité : plan interactif pour se repérer et localiser les équipements, les écoles, guide des droits et démarches …

La Ville marque ainsi sa volonté d'améliorer le service rendu aux Quetignois en positionnant son site comme un guichet web d'accès à l'administration et aux prestations de service public et en modernisant la relation aux usagers qui trouvent l'opportunité d'accomplir certaines de leurs démarches administratives par voie électronique.

Quetigny sur la toile

Exit www.ville-quetigny.com, place à www.quetigny.fr, nouveau site officiel de la Ville qui sera définitivement référencé dans les principaux moteurs de recherche dans quelques semaines. Pour simplifier votre recherche, vous devez inscrire www.quetigny.fr dans la barre d'adresse de votre moteur de recherche. Bonne navigation à tous.

Evénement

Une première pour les seniors



Soucieuse du bien être de ses aînés, la Ville multiplie les initiatives afin de les informer et faire découvrir davantage les activités et services proposés sur Quetigny. Estimés à 1165 (plus de 10% de la population), il s'agit pour la Municipalité d'aider les 65 ans et plus à rester actifs et autonomes le plus longtemps possible. Après une enquête auprès des habitants de cette tranche d'âge réalisée fin 2010 afin de recenser leurs activités et anticiper leurs attentes pour améliorer leur qualité de vie dans la ville (Voir VAQ n°171), la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale, en collaboration avec ses partenaires (1), ont organisé un salon dédié spécialement aux seniors, le 25 mai dernier.
Venus nombreux, les aînés ont ainsi pu s'informer, échanger et découvrir de nombreux dispositifs qu'ils s'agissent des ateliers seniors 21 (mémoire, équilibre, alimentation, gestion des médicaments), des activités associatives, du plan canicule, du portage de livres à domicile, du repas annuel et colis de Noël, des jeux intergénérations, du bénévolat ou des aides à domicile… Une première à Quetigny conclue par un pique-nique et des jeux intergénérations dans le parc Henri Détang.
Aides à domicile, financières, administratives, le CCAS peut étudier vos besoins de la vie quotidienne. Renseignements à Château Services – 22, avenue du Château au 03.80.48.41.20. Permanences sans rendez-vous les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30. ✷

(1) – Club Rencontre et Amitiés, IURRARD, Ludothèque CSF, CSC Léo Lagrange, bibliothèque Municipale, Conseil Général, Atome, Mutualité Française, Accueil de jour de la maison de retraite Le Cromois, Pak Euréka , ADMR, Unidom21, FAPA, France Alzheimer, Bastide…

Job dating

10 minutes pour convaincre



Dans le cadre de l'opération « 8 jours pour un métier » initiée notamment par le Conseil régional de Bourgogne, Pôle Emploi en partenariat avec le point relais de la Maison de l 'Emploi et de la Formation a organisé un forum « job dating » spécial métiers du commerce le 4 mai dernier salle Mendès France. Inédite à Quetigny, cette formule a attiré de nombreux demandeurs d'emplois en quête d'un CDD, CDI… qui, sur rendez-vous, ont pu rapidement être mis en relation avec des entreprises présentes sur le site. Principe du job dating oblige, les entretiens se sont ainsi enchaînés à un rythme effréné laissant aux candidats en quête d'un emploi quelques minutes pour convaincre et séduire les employeurs. Au total, ce sont quelques 150 personnes qui se sont inscrites à cette matinée job dating. Un succès pour cette première qui permet d'aider les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et de mobiliser tous les moyens pour accompagner les employeurs dans leurs besoins en recrutement. ✷



TELEGRAMMES

> PLAN CANICULE

La Ville reconduit le dispositif « Plan Canicule » nécessitant la mise en place de moyens pour soutenir et aider les personnes âgées ou handicapées. Après avoir recensé les personnes âgées de 65 ans et plus susceptibles d'être aidées pendant l'été, la Ville renouvelle son dispositif d'accompagnement : ouvertures d'une salle municipale climatisée (Epenottes), visites à domicile, contacts téléphoniques réguliers et installation à domicile de climatiseurs ou de rafraîchisseurs pour les personnes à mobilité réduite. A noter que pour cette dernière prestation, la Ville restreint ce dispositif aux personnes non imposables compte-tenu de l'absence de moyens dégagés par l'Etat et du nombre croissant de demandes.

> RECRUTEMENT GENDARMERIE

En 2011, la gendarmerie recrute 9500 personnels, soit 7000 gendarmes adjoints volontaires (GAV) et 2500 sous-officiers. Le mode de recrutement évolue à partir du 1er septembre, les candidats non titulaires d'un BAC ne pourront plus postuler pour un emploi de sous-officier (âge maximum de 36 ans à la signature du contrat pour intégrer ce corps). Les jeunes de 18 à 26 ans peuvent intégrer la gendarmerie en qualité de GAV sans diplôme. Une fois GAV, ils pourront postuler pour un emploi de sous officier de gendarmerie. Pour en savoir plus : contactez votre brigade locale ou le centre d'information recrutement (centre commercial de la Toison d'Or à Dijon) ou consultez le site :
www.lagendarmerierecrute.fr

> PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Dans le cadre du Programme de Réussite Educative, la ville de Quetigny recrute à partir de la rentrée de septembre quelques personnes titulaires d'un bac + 2 minimum pour de l'accompagnement scolaire. Les objectifs sont d'apporter des méthodes d'organisation, de redonner confiance et motivation, d'apporter un soutien sur des matières spécifiques pour des enfants en primaire et au collège.
Envoyez lettre de motivation et CV à la Mairie de Quetigny -Place Théodore Monod - 21800 Quetigny - 03 80 48 28 30.

Citoyens relais

Ambassadeurs des nouveaux quetignois

Institutionnalisé par une charte en mars 2010, le dispositif des citoyens relais porté par la Ville prend de l'ampleur. Promoteurs du lien social dans la ville, ces citoyens se mobilisent pour accompagner différents projets favorisant davantage le vivre ensemble à Quetigny. Première action d'importance : l'accueil des nouveaux Quetignois dès la rentrée de septembre.



Démarche citoyenne voulue par la Municipalité, la démocratie participative jalonne la réalisation des projets ambitieux de la Municipalité permettant de répondre aux attentes exprimées par les habitants en matière de concertation et de proximité. Ainsi, nombre de projets intéressant la vie quotidienne des Quetignois sont présentés et débattus lors de réunions publiques (parc paysager des Huches, projets d'aménagements voiries et infrastructures…). Il en va de même avec le dispositif des citoyens relais qui institue une nouvelle forme de participation et de concertation des habitants à la vie de leur cité et renforce la proximité entre les élus et la population.

Un outil d'interface et d'interaction.

Avec pour objectif de faciliter l'expression et la participation des habitants sur des sujets de la vie quotidienne, ce dispositif est un outil précieux d'interface et d'interaction entre la Municipalité (élus, techniciens) et les habitants facilitant notamment l'émergence de projets dans la ville et dans les quartiers avec pour fil rouge l'intérêt général. Déjà 11 citoyens (1) ont souhaité s'engager pour participer aux différentes étapes de projets dynamisant la citoyenneté, contribuer à l'amélioration du cadre de vie et développer le lien social indispensable à la vie en société.

L'accueil des nouveaux habitants, c'est leur affaire !

Des temps réguliers d'échanges et de réflexion entre la Ville et les citoyens relais permettent la réalisation d'actions, porteuses de vivre ensemble. Organisation de repas de quartier, participation à des réunions citoyennes et à des événements institutionnels, rencontre avec la plasticienne actuellement en résidence à Quetigny sont autant de projets qui mobilisent les énergies citoyennes. Mais l'action phare de 2011 sera l'accueil des nouveaux habitants dans la Commune. En effet, les citoyens relais ont vivement souhaité institutionnaliser cette rencontre qui se déroulera chaque 1er samedi de septembre en Mairie. Une aubaine pour les nouveaux arrivants qui auront tout loisir de découvrir l'évolution de Quetigny, les temps forts de la vie locale, les services municipaux avec visite des locaux… Il est même envisagé un espace garderie en collaboration avec la Ludothèque et la bibliothèque municipale durant cette rencontre conviviale animée par les citoyens relais.

Devenir citoyens relais : rien de plus simple !

Si vous aussi, vous souhaitez devenir acteur de votre ville en vous engageant dans des actions concrètes au service de l'intérêt général, contacter le service solidarité au 03.80.48.41.20 (M.Thierry Falzarano) ou retourner / déposer ce coupon d'inscription à la Mairie :

Appel à candidatures Citoyens relais de Quetigny

Nom……………………………

Prénom…………………………

Adresse…………………………

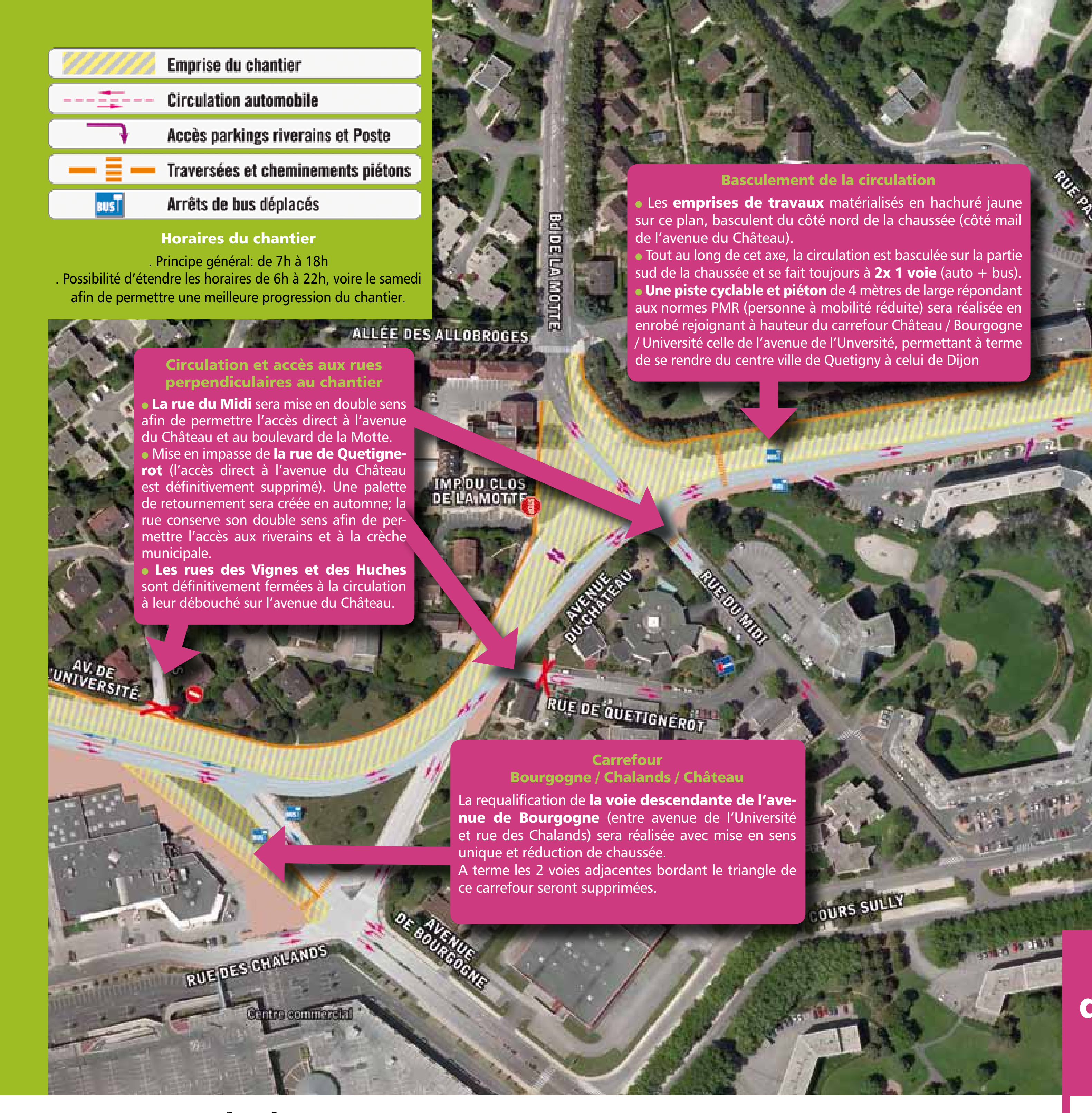
…………………………………

…………………………………

Tel :……………………………

Courriel :………………………

(1) - Marie-Christine Allard, Roger Charbonnel, Pacôme Clémencet, Yan Demange, Eric Denisot, Halima Nadir, Danièle Pin, Noël Rayar, Denis Reuet Didier Simoncini…



Travaux plateforme tram

La dernière phase du chantier **gagne l'avenue du Château**

Alors que les travaux de voirie se terminent sur les voies sud, le chantier basculera dès le 12 août sur la chaussée nord de l'avenue du Château pour réaliser la dernière phase de construction de la ligne de tramway sur Quetigny. Avec cette mise en place de la plateforme, Quetigny, qui accueillera 3 stations: "Chalands", "Bourgogne", "Quetigny centre", entre dans le vif du sujet avec une dernière étape spectaculaire qui verra la pose des rails de la future ligne de tramway. C'est en octobre prochain que les premiers rails seront posés sur l'avenue de l'Université avec pour objectif une mise en service des 2 lignes du tramway dès l'automne 2012, soit 6 mois d'avance sur le calendrier d'origine.

Accès aux commerces et parkings riverains maintenus

- L'ensemble des **commerces et habitations du secteur resteront accessibles en permanence**. Sur le terrain, une importante signalisation est déployée afin de faciliter et guider les usagers dans leur déplacements sur ce secteur.
- **Accès piétons** aux commerces et habitations maintenus avec la création de passages protégés.
- Les **arrêt de bus** sont maintenus le long de la zone de travaux. Celui de la Place Centrale Roger Rémond sera déplacé de quelques mètres devant la poste.
- Les **places de stationnement** longitudinal le long de l'avenue côté Place Centrale Roger Rémond seront augmentées passant de 17 à 29 places dont 3 résevées aux personnes handicapées.

Déploiement du chantier du 12 août 2011 au début d'année 2012

Calendrier de phasage de travaux communiqué à titre indicatif et susceptible de modifications en fonction des difficultés de chantier et des intempéries.

Circulez malin !

La circulation le long du chantier reste toujours possible en 2 x 1 voie mais est fortement perturbée aux heures de pointe. C'est pourquoi, des itinéraires conseillés ont été déployés afin de faciliter les déplacements des Quetignois et des habitants de l'Est Dijonnais. Ainsi, en venant du nord par la Rocade ou pour sortir du centre ville, utiliser S20 - S21 par l'ARC, le boulevard de l'Europe, l'avenue du 19 mars 1962, l'avenue du Cromois.



Pour en savoir + et se tenir informé de l'évolution du chantier au quotidien :

Allô Tram au 0 800 13 2013 (N° vert) notamment pour contacter les médiateurs terrain qui répondent à toutes vos questions et s'efforcent d'apporter des solutions en cas de problème lié au chantier (problème d'accès riverain, de cheminement piéton sécurisé, etc.) ;

Chaque jour, suivez en direct l'info trafic et circulation avec France bleu Bourgogne sur 98.3 et 103.7. Un flash info toutes les demi heures de 6h à 9h et en journée en cas de pertubations importantes.

Enfin, connectez-vous au site www.letram-dijon.fr

Corridor Tram

Mise en place d'un **arrosage «écologique»**



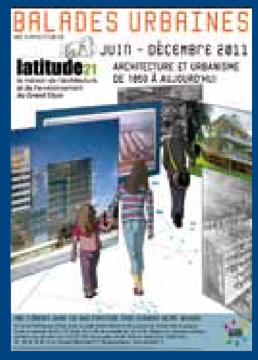
Confortant sa politique de développement durable, le Grand Dijon met en place actuellement un procédé innovant pour l'arrosage des espaces végétalisés des 2 lignes du tramway. Première en France, ce dispositif novateur consiste à utiliser de « l'eau verte » pour l'arrosage des pelouses et plantations jalonnant, sur 15 kms, les voies du tramway. L'objectif est de valoriser une ressource hydraulique provenant de différents sites de récupération d'eau potable notamment de la nappe phréatique du parking Trémouille ou d'eau pluviale des toits de la piscine olympique et de l'atelier bus-tramway. S'inscrivant pleinement dans ce dispositif, la Ville se raccordera au réseau « eau verte » du Grand Dijon en mettant en place 11 points de piquage afin d'entretenir notamment les 15 espaces végétalisés (1) situés sur l'îlôt central de l'avenue de l'Université. A noter que deux plateformes seront également créées à proximité (carrefour Conforama et rue des Huches) permettant le remplissage de la balayeuse et du camion « tonne à eau » de la Ville afin d'économiser la ressource en eau.

(1) – Composés de vivaces toujours vertes et nécessitant un entretien minimal.

Création d'un accès sécurisé aux Charrières



Sur proposition du Maire, l'aménagement d'une voie d'accès supplémentaire pour les véhicules de sécurité (pompiers) a été réalisé en mai dernier par les services municipaux sur la palette de retournement de l'impasse des Charrières. Intégrant deux bornes amovibles, cet aménagement renforce la sécurité du quartier en créant ainsi une deuxième possibilité d'accès aux véhicules de secours.



Latitudes 21

EXPOSITION "BALADES URBAINES"

DE JUIN À DÉCEMBRE 2011

La ville et l'architecture ne sont pas le fruit du hasard. Mais celui de notre histoire, de nos histoires. Histoire des moeurs, des sciences et des techniques, politique, économique, sociale et culturelle... L'exposition « Balades urbaines » vous propose une flânerie architecturale de 1850 à aujourd'hui. Six thématiques développent librement des pistes abondamment illustrées (ouvrages, vidéos, livres photos...) afin de susciter la curiosité et d'initier le regard que nous portons sur l'architecture et l'urbanisme. Bâtie sur un schéma non linéaire, l'exposition est conçue comme une invitation à la découverte où chacun peut s'aventurer selon son intérêt, ses envies, sa curiosité, sa déambulation. Chaque visiteur peut construire ainsi son propre parcours. Entrée libre et gratuite.

Pour tous renseignements : Latitudes 21 – 33, rue de Montmuzard – Dijon au 03.80.48.09.12. Site : www.latitudes21.fr



Le chiffre...

250

C'est le nombre de situations prises en charge en Côte d'Or par le dispositif partenarial de lutte contre le logement Indigne (MOUS Logement Indigne) sur la période 2006-2009. Prolongé par un 2e programme de la lutte contre le mal-logement (2010-2012), ce dispositif permet d'assurer un logement digne à des personnes ayant des difficultés économiques et sociales en traitant des situations de péril, insalubrité, infraction au Règlement sanitaire Départemental, locaux impropres à l'habitation... Il est notamment piloté par le Comité de Logement Indigne réunissant de nombreux partenaires institutionnels.

Pour en savoir plus: www.grand-dijon.fr/urbanisme-habitat/habitat-indigne.

Programme «Habiter mieux»

UNE AIDE « TRAVAUX » POUR UN LOGEMENT ÉCONOME ET ÉCOLOGIQUE



Investi depuis 2006 en faveur de la rénovation du parc privé ancien (logements de plus de 15 ans), le Grand Dijon poursuit son action, aux côtés de l'Etat et de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), dans le programme national « Habiter mieux » visant à apporter une aide aux propriétaires-occupants (1) pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique dans leur logement. Pour en bénéficier, ces travaux (isolation des combles, des façades, remplacement d'une chaudière, des fenêtres...) doivent garantir une amélioration énergétique du logement d'au moins 25%.

Le CDAH-PACT, opérateur missionné par le Grand Dijon, vous accompagnera tout au long de la démarche. Il vous renseignera en amont du projet sur les aides mobilisables, vous apportera également son expertise dans le choix des travaux à réaliser et s'assurera à vos côtés de leur bonne réalisation.

S'agissant de la location, les subventions du Grand Dijon et de l'Anah pour les propriétaires bailleurs sont renforcées pour les travaux d'éco-réhabilitation d'un logement.

Pour tous renseignements: CDAH-PACT - 4, rue de la Redoute à Saint-Apollinaire - BP 37 610 - 21076 DIJON Cedex. Accueil téléphonique : 03 80 60 83 15 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Permanences sans rendez-vous de 8h30 à 12h. Courriel: info@pactcotedor.fr.

Pour en savoir plus: www.pactecotedor.fr ; www.grand-dijon.fr.

Climats du vignoble de Bourgogne

CANDIDATS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

27 appellations, 36 communes et plus de 1200 climats s'étendant sur près de 70 kms de Dijon à Cheilly-les-Maranges dessinent le paysage d'un vignoble réputé dans le monde entier. Ici, les vins sont exceptionnels, uniques avec chacun leur propre personnalité en raison d'un système de petites parcelles façonnées avec savoir faire depuis le Moyen-Age. Derrière ces micro-climats se cachent de la géographie, de l'histoire de France, de l'archéologie et géologie, du raisin et de l'oenologie, des traditions et des gestes ancestraux, des cépages, de la passion... Faire reconnaître ce patrimoine par l'Unesco est une formidable occasion de faire naître une prise de conscience afin de valoriser, protéger et préserver ce terroir exceptionnel et atypique. Portée par l'association « pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco », cette candidature s'inscrit dans une démarche de reconnaissance internationale, fondée sur 5 objectifs complémentaires: contribuer à la protection de ce patrimoine naturel et culturel, sensibiliser la population à sa valeur exceptionnelle, valoriser et gérer un territoire d'exception, transmettre ce patrimoine intact aux générations futures, partagés les valeurs universelles qu'il renferme. Au-delà de la préservation de ce site remarquable, réussir son inscription au patrimoine mondial s'accompagnerait incontestablement de retombées internationales en terme de développement économiques et touristiques. Réponse pas avant 2013.





Des plans d'actions pour diminuer les pesticides

Depuis 2009, la Ville s'engage progressivement vers le « zéro phyto » pour entretenir ses espaces publics. S'inscrivant pleinement dans sa politique de développement durable, à travers notamment son Agenda 21, cette démarche environnementale vise à limiter la contamination du milieu naturel - eau, sol, air et au final la santé de tous - par les pesticides.

Et vous ! Que faites vous ?



Zéro phyto Quèsako ?

Zéro phyto équivaut à zéro pesticides. Un pesticide, également appelé produit phytosanitaire ou antiparasitaire, est un produit chimique « destructeur de ravageurs et de maladies ». Plusieurs types de produits sont conçus pour tuer toutes sortes de parasites: les insectes (insecticides), les adventices ou « mauvaises herbes » (herbicides), les champignons (fongicides), les rongeurs (rodenticides)...

L'impact des pesticides sur l'environnement et notre santé

Les pesticides polluent l'eau, l'air et les sols engendrant des résidus jusque dans notre alimentation. Leur utilisation fragilise notre écosystème en diminuant la qualité de l'air, contaminant la nappe phréatique, source d'eau potable, et réduisant la fertilité des sols impactant la faune, la flore et la biodiversité en général. Dangereux et toxiques même à très faible dose, les pesticides posent également un véritable problème de santé publique exposant notamment les utilisateurs de ces produits.

Le saviez vous ?

- Avec 80 000 tonnes de pesticides par an, la France est le premier consommateur de pesticides en Europe et le 3e consommateur mondial.
- Seuls 10% des produits phytosanitaires atteignent leur cible. Le reste est disséminé dans l'environnement. Savez-vous qu'une seule goutte de pesticides suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau ?

Chacun, à son niveau, peut contribuer à préserver la ressource en eau en changeant ses habitudes d'entretien des espaces végétalisés et en acceptant l'idée d'un retour de la nature en ville, dans son jardin, sur son balcon.

- En décidant de ne plus avoir recours aux pesticides, vous avez la possibilité de vous débarrasser de vos produits phytosanitaires en les déposant à la déchetterie de Quetigny qui se chargera de les éliminer. Déchetterie – boulevard de la Croix Saint Martin – 03.80.71.03.13

Plan de désherbage

Tourner progressivement

Face aux enjeux environnementaux pour la préservation de la marque son ambition de gérer de façon plus écologique ses espa rable et de son Agenda 21. Cet engagement fort de la Municipali des pesticides dans la gestion de l'entretien de ses espaces végéta et au développement durable, l'amélioration de notre qualité de des solutions alternatives au « tout phyto » et par l'incitation de



Comment a été initiée cette démarche vers le « zéro phyto » dans la Commune ?

« Face aux risques majeurs de dégradation des nappes phréatiques observée notamment au sud et à l'ouest de l'agglomération dijonnaise, le Grand Dijon en collaboration avec la FREDON Bourgogne (1) a rédigé une charte d'entretien des espaces communaux. Les 22 communes de la communauté d'agglomération ont été invitées à s'engager vers un désherbage doux afin notamment de limiter la contamination du milieu par les pesticides, assurer la protection de la santé des utilisateurs, sensibiliser et inciter la population à changer de pratique de désherbage. Déjà respectueuse de la réglementation et labellisée « 4 fleurs », la Ville a saisi l'occasion de conforter sa politique de développement durable en faisant évoluer ses pratiques vers un désherbage « doux ». Signée par la Ville en mars 2009, cette charte prévoit 4 étapes successives entre études, mise en oeuvre progressive et évolution vers le « zéro pesticides ».

Au quotidien, comment se traduit l'action de la Ville ?

« Après avoir effectué un diagnostic des pratiques de désherbage des services municipaux et formé les personnels applicateurs qui adhèrent à cette démarche, il a fallu tenir compte de la diversité des espaces gérés qu'ils soient végétalisés ou minéralisés, tester des techniques alternatives au désherbage chimique et définir des périmètres d'expérimentation dans la ville. Le chantier est en cours et progresse de jour en jour. Depuis plus d'un an, de nouvelles pratiques d'entretien sont appliquées préservant des zones jugées à risque de tous pesticides grâce à l'utilisation du désherbage thermique (2): écoles, centre de loisirs, Place Centrale Roger Rémond, avenue du Château, terrains de sport, abords des ruisseaux. Le recours aux produits chimiques est également peu à peu remplacé par une meilleure gestion du monde végétal avec notamment la gestion différenciée: à chaque espace, son type d'entretien approprié. Par exemple, le paillage naturel issu du broyage des branches est appliqué dans les massifs d'arbustes et pieds d'arbres afin d'économiser l'eau et limiter la levée des mauvaises herbes. Autre action exemplaire, des engazonnements sont testés sur les espaces sablés du mail du boulevard de la Motte et prochainement dans le quartier des Allées Cavalières; une façon intelligente de fleurir plutôt que désherber avec



la page **des pesticides**

… ressource en eau, de la biodiversité et de notre santé, la Ville … aces publics dans le cadre de sa politique de développement du… té vers le « zéro phyto » vise la réduction progressive de l'usage … alisés et de voirie. Pour Jean-Marie Vallet, Adjoint au patrimoine … e vie passe par l'exemplarité de l'action municipale à rechercher … s habitants à changer leurs habitudes de désherbage.



La Place Centrale Roger Rémond est préservée de tous pesticides

un minimum d'entretien (3) bien entendu sans pesticides. Bref, il s'agit de réintroduire plus de nature en ville et pourquoi pas faire de la mauvaise herbe une amie ».

Cela implique-t-il de changer notre regard sur la ville ?

« Oui car il est concevable que la végétation maîtrisée fasse une place à la végétation spontanée en milieu urbain. La présence d'herbes en bord de trottoir, sur un mail ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme de mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace où des méthodes douces et sélectives n'auront pas les conséquences destructrices des pesticides. Mais pour changer notre regard, il est essentiel d'expliquer aux habitants la démarche de l'opération « zéro phyto » pour que chacun puisse y adhérer, se l'approprier et agir afin de préserver sa santé et son environnement. Pour opérer un changement efficace et durable des habitudes de traitement des espaces verts, la Ville et ses partenaires (4) multiplient les actions d'information, de sensibilisation et d'incitation en direction des habitants. A cet effet, après avoir organisé une réunion publique et consacré plusieurs articles dans le magazine municipal (Voir VAQ n°166/168/171), la Ville mettra en place une communication originale (voir ci contre) au cours de l'été signalant aux riverains et passants les lieux de Quetigny préservés de tous pesticides. Une réflexion est également engager autour des pieds d'arbres dont la gestion du fleurissement pourrait être confiée à des riverains volontaires. Il appartient à chacun d'entre nous d'agir pour tourner progressivement la page des pesticides et des engrais chimiques ».

(1) - Syndicat de professionnels regroupés dans la lutte contre les organismes nuisibles des végétaux.
(2) - Brûlage à la flamme provoquant un choc thermique sur la plante et son dessèchement,
(3) - Une tonte annuelle
(4) - Associations Quetigny-Environnement et les Jardiniers

ESPACE 0 PHYTO
ICI LA VILLE NE DÉSHERBE PLUS CHIMIQUEMENT
Ville de Quetigny

Le « zéro phyto » s'affiche en ville

Durant cet été, les Quetignois vont voir « fleurir » de drôles de « tags » dans les espaces publics qui ne sont plus désherber chimiquement. Symbolisés par une coccinelle, ces marquages au sol totalement écologiques et éphémères seront porteurs d'un message simple afin de sensibiliser la population au respect de l'environnement et à la démarche « zéro phyto » engagée par la Ville. Une communication inédite à Quetigny marquant la volonté de la Ville de sensibiliser le plus largement possible en affichant clairement son objectif: tendre vers le « zéro phyto » partout où cela est possible.

Des herbes pas si folles !



Négocier le virage vers le « zéro phyto » n'est pas un long fleuve tranquille car la Ville compte de nombreux espaces sablés et il faut tenir compte du niveau d'acceptation du public dans l'estimation personnelle de la qualité paysagère de la ville. La logique de la gestion différenciée s'accompagne souvent d'une augmentation de la végétation naturelle et spontanée (pâquerettes, pissenlits...). Certains espaces moins fréquentés, écologiquement précieux, pourront être laissés à eux-mêmes, pas tondus ou peu fauchés afin d'y conserver des « refuges » pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages. C'est le cas de l'espace situé entre le cimetière et la gendarmerie (bassin de déversement d'orage) volontairement laissé en vaste prairie par les services de la Ville. Inoffensives pour notre santé et l'environnement, loin d'être sales, les herbes folles pourraient bien, de nouveau, avoir la cote en milieu urbain pour peu que chacun d'entre nous les regardent avec un oeil nouveau.

Initiatives originales

Développer **des pratiques sans pesticides** à Quetigny

Jardiner, élever, fleurir sans pesticides, c'est aujourd'hui possible grâce à de multiples techniques alternatives. Si la Ville montre l'exemple en bannissant notamment tout recours aux pesticides dans ses serres municipales, l'association des Jardiniers n'est pas en reste avec la conduite d'actions originales qui portent leurs fruits.



Gestion écologique dans les serres municipales

Depuis plusieurs années, les pratiques culturales évoluent vers une gestion plus respectueuse de l'environnement dans les serres municipales guidée notamment par les économies d'eau: récupération d'eaux de pluie pour l'arrosage des plantes, sélection de végétaux peu demandeurs en eau.

Un nouveau cap est franchi cette année avec l'intégration de la protection biologique intégrée (PBI) qui consiste à réduire considérablement l'utilisation de produits chimiques en privilégiant les auxilliaires. Il s'agit d'apports ciblés d'insectes prédateurs ou de parasites qui vont naturellement éliminer les insectes nuisibles (pucerons, thrips...) responsables de la dégénérescence des plantes. Présentant l'avantage de conserver la qualité des végétaux, cette démarche basée sur l'équilibre écologique naturel s'exporte également dans la ville avec le traitement antiparasitaires des marronniers à l'aide de pièges à phéromones ou encore celui des rosiers grâce à des lâchers de larves de coccinelles afin de lutter contre les pucerons.

Vous aussi, jardinez sans pesticides

Quelques conseils:

- **Paillage:** utilisez des résidus de tontes séchés, des copeaux de bois, de la paille... pour limiter fortement le développement des herbes folles et l'évaporation de l'eau.
- **Désherbage:** utilisez un couteau ou un sarcloir pour extirper les indésirables avec leurs racines. L'eau bouillante est aussi très efficace contre les plantes vivaces.
- **Tonte:** tondu à 6 ou 8 cm, votre gazon sera mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Vous pouvez laisser s'installer les pâquerettes, les pissenlits... qui régaleront les abeilles butineuses.
- **Potager:** alternez les cultures en évitant de planter au même endroit deux espèces de la même famille, deux années de suite. Ainsi, vous éviterez les maladies et les attaques d'insectes.
- **Fruitiers:** choisissez des variétés locales souvent plus résistantes.

Préparation naturelle des plantes

Une solution alternative aux produits chimiques



Gérant les jardins familiaux, l'association des Jardiniers de Quetigny met un point d'honneur à jardiner au naturel et à faire de cet espace convivial et d'échange une référence « zéro phyto ». Depuis plusieurs années, elle engage de multiples actions de sensibilisation de ses adhérents: adoption en 2009 d'une charte pour la protection de l'environnement afin de limiter l'utilisation des pesticides, mise en place de dispositifs pour économiser l'eau (installation de compteurs individuels, création d'une fosse de 5000l pour la récupération d'eau de pluie). Autre action exemplaire pour bannir les pesticides, la préparation naturelle de plantes savamment concoctée par une équipe de 5 jardiniers conduite par Marie José Voirin. Le principe ? Faire massérer pendant une semaine dans l'eau diverses plantes ramassées dans la nature (ortie, consoude, prêle, tanisi, sureau, rhubarbe...) afin d'obtenir un engrais parfaitement naturel permettant de traiter et fortifier tous types de plantations (tomates, pommes de terre, rosiers, fruitiers). Une idée simple qui rencontre un grand succès parmi les 230 jardiniers de l'association ravis de pouvoir s'adonner, contre une modique somme (1€ le litre), à leur passion au naturel.

Pour tous renseignements: M. Philippe Carrion au 03.80.46.84.92.





Photo :X

Projet pédagogique

112 CM1 toutes voiles dehors

Temps fort de la vie extra scolaire, la 2e édition du projet voile s'est déroulée sur les installations de la base nautique d'Arc-sur-Tille en mai dernier. L'occasion pour l'ensemble des élèves de CM1 de partager un séjour en commun et de vivre une expérience collective de qualité.

Encadrés de leurs professeurs, d'éducateurs et de parents volontaires, 112 élèves de CM1 des 4 groupes scolaires de la ville ont bénéficié d'un apprentissage de la pratique de 4 supports de voile : catamaran, planche à voile, caravelle et optimist ainsi qu'une découverte du milieu aquatique et naturel (récoltes de végétaux, animaux, observation microscopique…) Organisés du 9 au 13 mai (2 classes) et du 23 au 27 mai (3 classes), ces séjours d'activités en plein air ont séduit l'ensemble des participants témoignant de l'intérêt de ce projet pédagogique. Entièrement financée par la Ville (excepté les repas de la pause méridienne) à hauteur de 8 100€, cette expérience de vie collective inédite pour de nombreux enfants favorise l'autonomie, la prise de responsabilité, le respect des autres et des règles. Elle permet aussi de riches rencontres entre élèves issus de différents groupes scolaires qui trouvent ici l'occasion de vivre ensemble des activités de qualité et d'un haut niveau de technicité. ✷

Parc urbain des Huches

Un nouveau visage pour le quartier

Quetigny dispose d'un nouvel espace paysager qualitatif en plein cœur de ville dans le quartier des Huches. En effet, dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine engagée en 2010 (voir VAQ N°169), la déconstruction d'un immeuble de 40 logements a laissé place à un espace végétal et minéral de grande qualité qui satisfait les riverains. De nombreux aménagements ont été réalisés au printemps avec la création de cheminements piétonniers, de grandes allées rectilignes bordées de luminaires délimitant des espaces fleuris et végétalisés, d'un jardin partagé et clôturé, d'une aire de jeux et de nombreuses plantations. Effet spectaculaire : la pose d'une horloge géante habillant la sous-station de chauffage urbain signale tout autant l'entrée du parc paysager que le terminus de la future station du tramway avenue du Château. Enfin, le jardin partagé s'adresse aux riverains interessés pour disposer d'un petit lopin de terre afin de s'adonner au jardinage d'agrément au pied de leur immeuble. A noter que sa gestion sera portée par la Confédération Syndicale des Familles de Quetigny. A suivre. ✷





> RÉUNION DE MI-MANDAT

Fidèle à ses engagements pris en 2008, la Municipalité a organisé une réunion publique d'information et d'échange « bilan et perspectives à mi mandat » le 18 mai dernier, salle Mendès France. 150 habitants ont répondu à cette invitation et engagé le dialogue avec le Maire autour des actions déjà réalisées dans les domaines du développement durable, du cadre de vie, de la solidarité, du vivre ensemble, de la citoyenneté… Cette réunion d'échanges a permis également de présenter les projets en cours ainsi que les grands dossiers qui intéressent l'avenir de Quetigny : Agenda21, tramway, stratégie urbaine. Un magazine spécial dédié aux actions municipales du mandat sera diffusé en juillet dans toutes les boîtes aux lettres.

> CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à 20h30, en Mairie le mardi 28 juin 2011. Les réunions du Conseil sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus. A noter que les comptes-rendus de conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la Ville : www.quetigny.fr.

0123456789 le chiffre

9 542

C'est en m² l'espace qui devrait être consacré à la réalisation du projet d'une salle festive pour les familles en zone artisanale (bâtiment et parking). Ce futur équipement, qui pourrait voir le jour en 2013, a pour ambition de répondre aux besoins des familles pour l'organisation de cérémonies (mariages, anniversaires, banquets…) et d'être accessible au plus grand nombre (tarifs, niveau d'équipements..). Actuellement en phase d'étude, ce projet se veut également exemplaire en terme de développement durable et d'éco construction.

Les aménagements dans

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie





Fleurissement

DE NOUVEAUX DÉCORS DANS LA VILLE

La Ville poursuit son effort de fleurissement dans les quartiers justifiant son rang parmi les communes labellisées 4 fleurs en France. De nouveaux décors originaux réalisés par les services municipaux orneront les ronds-points de la ville. En effet, un décor minéral sera créé sur le rond-point de la rue Pierre Meunier aux Allées Cavalières avec la réalisation d'une ceinture en métal et la disposition de 9 œufs en pierre. Sans entretien, ce décor minéral permettra de limiter la vitesse des véhicules dans le quartier. Le rond-point Albert Camus bénéficie d'un nouveau décor floral avec l'installation de 32 jardinières en forme de jeu solitaire. Quant au rond-point Nelson Mandela, un décor minéral et végétal agrémenté de bois accueillera un fleurissement en forme de zébrure évoquant la faune sauvage sud-africaine. Par ailleurs, les ronds-points de la chaufferie (ajout de 2 boules métalliques) et du 18 juin 1940 (pots géants renversés avec miroirs reflétant les fleurs) prennent du volume aux couleurs de la saison 2011 (rouge, orange, jaune). D'autres aménagements ont été réalisés notamment à l'entrée de ville près du stade avec l'installation de 2 structures béton habillées de pâte de verre. Enfin, le parvis de l'Hôtel de Ville est totalement finalisé avec un nouveau décor floral devant la salle du Conseil Municipal et la mise en place d'un éclairage led (suppression des lampes au sol) sur tout le corps du bâtiment côté rue.

Centre sportif couvert des Cèdres

DES VESTIAIRES FLAMBANT NEUFS

Depuis 6 mois, une réfection globale de l'ensemble des vestiaires du centre sportif couvert Les Cèdres est entreprise afin d'améliorer le confort des sportifs et diminuer les coûts de fonctionnement énergétique. Après les opérations de désamiantage, de gros œuvre et de pose de menuiseries extérieures, de nombreuses réfections et mises aux normes ont été réalisées dans le bâtiment : plomberie, sanitaire, chauffage, réseaux électriques, carrelage, faïence, création d'une ventilation double flux. Par ailleurs, l'aménagement d'un accès aux locaux pour les personnes

à mobilité réduite, l'installation en toiture cet été de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire et l'amélioration de l'isolation du bâtiment complètent le programme de rénovation répondant aux exigences de la Ville en terme de développement durable. Utilisant actuellement des vestiaires provisoires (type Algéco), les usagers réintégreront prochainement des locaux flambant neufs après la réfection des faux-plafonds et des travaux de peinture réalisés cet été.
Coût de l'opération: 525 000€ TTC.

Groupe scolaire des Aiguisons

LE PAVILLON 2 TOTALEMENT RÉNOVÉ



La Ville poursuit la rénovation de son patrimoine en réalisant notamment des opérations lourdes dans les écoles afin d'offrir de bonnes conditions d'enseignement aux élèves et enseignants. Après le pavillon 3 et la maternelle, le pavillon 2 (élémentaire) du groupe scolaire des Aiguisons a bénéficié d'une cure de jouvence. Durant 8 mois, de nombreux travaux ont été réalisés: créations de cloisonnements, de blocs sanitaires filles, garçons, personnes à handicap, réalisation du réseau informatique, réfections des faux plafonds avec isolation en laine de verre, des réseaux de chauffage et d'électricité avec détecteur de présence. A cela se sont ajoutées le changement des menuiseries extérieures en chassis aluminium doubles vitrages peu émissifs, la création d'une ventilation double flux et les réfections des façades avec isolation extérieure permettant un excellent niveau de performances énergétiques.
Coût: 215 000€ TTC.

VOIRIE 2011



Un important programme de réfection de voirie sera réalisé de juillet à octobre pour réparer les dégâts de l'hiver dernier. Cette fois, les travaux du tram n'y sont pour rien, les nids de poule et trous en formation provisoirement repris qui jalonnent des voies très fréquentées de Quetigny sont dus au gel et aux conditions climatiques d'un hiver particulièrement rigoureux. Ainsi, des réfections d'enrobés seront réalisées sur les boulevards de l'Europe (entre le carrefour du Terminus et l'intersection du boulevard Salvatore Allende) et de la Motte (entre l'allée des Ombrages et la rue des Cousis) afin d'assurer le confort et la sécurité des usagers. Par ailleurs, un équipement sécuritaire (coussin berlinois) sera créé sur la rue Champeau afin de réduire la vitesse des véhicules sur cet axe désormais très fréquenté en raison des travaux du tram sur l'avenue de l'Université. Déplacé rue Champeau, l'équipement sécuritaire du boulevard de l'Europe sera repris - quant à lui - en béton (coussin lyonnais). Enfin, une plate forme pour poids lourds sera créée au carrefour Conforama (contre le magasin Picard) afin de permettre à la balayeuse et «tonne à eau» de la Ville de bénéficier d'une prise eau verte réalisée dans le cadre des travaux du tram (voir page 17).
Coût estimé de ces aménagements de voirie : 200 000€.

TRAVAUX DIVERS

Réfection toiture d'un logement aux Aiguisons

Situé au n°3 du boulevard des Herbues, le logement bientôt mis à disposition de la PEP21 par la Ville bénéficie actuellement d'une réfection de toiture avec la pose d'un bac métallique afin d'assurer une meilleure étanchéité et isolation. La réfection intérieure du logement sera assurée par la PEP21 pour l'installation de son service CMPP (centre Médico Psycho Pédagogique).
Coût estimé réfection toiture: 25 000€.

Château de la Motte

Les travaux d'aménagement au rez-de-chaussée du Château de la Motte se poursuivent afin d'accueillir à terme dans de bonnes conditions le personnel et les usagers de la Ludothèque CSF. Réalisées entièrement par les services de la Ville afin d'en limiter les coûts, ces interventions portent sur les peintures, décorations, informatique, téléphonie, agencements... adaptés à l'univers ludique de cette structure dédiée aux jeux.

Place Centrale Roger Rémond



La Ville poursuit la rénovation de cette place commerciale très fréquentée avec la réalisation de nouveaux aménagements effectués par les services municipaux. En effet, la démolition de deux jardinières et d'un escalier en béton est actuellement engagée pour faire place à la réalisation de plates bandes engazonnées afin de rendre à cet espace un caractère plus verdoyant.

Nouveaux collaborateurs à la Mairie

PHILIPPE PEREZ
DIRECTEUR DES AFFAIRES FINANCIÈRES



Depuis le 18 avril, Philippe Perez a pris la tête de la direction des affaires financières de la Ville. Succédant à Cécile Fasoli-Henry qui a rejoint la direction financière du CCAS de Grenoble pour raisons familiales, ce natif de Pau, après une formation à Sciences Po Bordeaux complétée par un DEA « gouvernement local », est entré dans la fonction publique en 1999. A 40 ans, il possède un solide parcours professionnel : tour à tour secrétaire général de la Mairie de Courtenay (Loiret) puis directeur financier des villes de Sens et de Melun (77), directeur général adjoint de la communauté de communes du Senonais et plus récemment adjoint au directeur financier du Grand Dijon. Dans ses fonctions de directeur général adjoint de la Ville de Quetigny, son ambition est de prendre part à l'équipe de direction et d'étudier le financement des projets décidés par l'équipe municipale. ✷

BÉNÉDICTE LESECQ
DIRECTRICE DE L'ACTION ÉDUCATIVE



Bénédicte Lesecq a pris la direction de l'action éducative de la Ville en avril dernier. Après des études de « lettres modernes et art » à Mont Saint Aignan (seine maritime) ainsi qu'à l'école du Louvres, elle oriente son parcours professionnel vers l'action éducative. D'abord pendant 4 ans au sein du Conseil Général de la Seine Maritime puis au sein de la Fédération Léo Lagrange d'Ile de France en tant que chargée de développement (1997-2004) puis déléguée régionale (2004-2007). En 2007, elle rejoint la Ville de Dijon en prenant la responsabilité des accueils de loisirs extra-scolaires. Récemment recrutée à Quetigny, cette lilloise d'origine s'offre un nouveau challenge : renforcer la cohérence de l'action éducative en favorisant davantage le partenariat institutionnel et associatif. ✷

Médaille de la Ville

DANIEL ROUY



A l'occasion de son départ à la retraite, Daniel Rouy, directeur de la maison de retraite du Cromois a reçu en avril dernier la médaille de la Ville par le Maire Michel Bachelard en présence de Michel Martin, président de la Mutualité Française Côte-d'Or-Yonne. Une belle reconnaissance pour ce lorrain d'origine au parcours professionnel atypique. Longtemps investi dans le milieu éducatif auprès de jeunes, il s'oriente ensuite vers celui des personnes âgées avec un diplôme de directeur d'établissement social en poche. Fort d'une première expérience dans la région, il prend la direction de la Maison du Cromois dès son ouverture en avril 2005. Durant ces 6 années au sein de cet établissement, son sens de la convivialité et sa grande disponibilité furent appréciés tant par le personnel et les bénévoles que par les résidants et leurs familles. Liliane Metzger a pris sa succession depuis le 1er avril à la tête de l'établissement local. ✷

Nécrologie

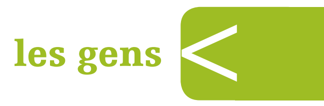
Michel **Bruley**



C'est avec une profonde tristesse que les Quetignois ont appris le décès de Michel Bruley en mai dernier. Ce collaborateur municipal exemplaire venait tout juste de prendre sa retraite en 2010. Très ému par cette disparition brutale, le Maire Michel Bachelard a tenu à lui rendre hommage lors de ses obsèques en l'église de la Visitation : *« Michel faisait partie des enfants de Quetigny qui ont participé à l'évolution de la ville. Pendant presque 40 ans, aux côtés de Roger Rémond, Hervé Vouillot et moi-même, il a fait preuve de grandes qualités professionnelles et d'une réelle gentillesse appréciée de tous. D'abord conducteur d'engins, il s'est rapidement orienté vers son domaine de prédilection : les espaces verts. Tour à tour, contremaître, agent de maîtrise puis controleur de travaux, il a fortement contribué à faire de Quetigny une ville dotée d'un label 4 fleurs avec une qualité environnementale reconnue à la fois des professionnels, des habitants et des touristes. C'est une pièce maîtresse de l'histoire de Quetigny qui vient de nous quitter, une mémoire vivante qui a su ces dernières années transmettre aux jeunes générations son savoir et son expérience ».* ✷

Roger **Trouf**

Ancien administrateur de la régie municipale d'expansion et de développement de Quetigny, Roger Trouf nous a quittés en mars dernier. Il avait reçu en juillet 2010 la médaille de la Ville par le Maire Michel Bachelard pour son important engagement dans le fonctionnement de cet outil d'aménagement. ✷



Alex Ly

Chef d'une table qui vaut le détour



Chez certains d'entre nous, tous les ingrédients qui jalonnent notre existence semblent réunis pour conduire à un parcours atypique. A 56 ans, Alex Ly, restaurateur bien connu des Quetignois, est de ceux-là. Cambodgien natif de Phnom Penh, il pose ses valises à Albi en 1973 alors que son pays s'enfonce peu à peu dans la guerre et que pointe l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges (1975). Fraîchement débarqué et bien accueilli, il entrevoit à 19 ans une nouvelle vie marquée par une faculté d'adaptation et une soif d'apprendre. A commencer par la langue française pour laquelle il manifeste un profond intérêt

Une vie de travail

Chez les Ly, le travail, on connaît bien. « *Poursuivant des études secondaires en semaine, je travaillais le week-end aux côtés de mon frère dans un restaurant d'Albi. Tout d'abord à la « plonge », puis premiers pas derrière les fourneaux et au service de salle. Très vite, le travail l'a emporté sur la poursuite de mes études, faute de moyens* » confie Alex. Une déception qui ne le détourne pas de sa volonté de s'intégrer dans la société. Une première reconversion professionnelle le pousse sur les routes de France où il exerce comme commerçant non sédentaire spécialisé dans les articles de souvenirs. A la fin des années 80, il crée, toujours en famille, une société de produits alimentaires sous vides à Creil (Oise) distribués dans les grandes surfaces. C'est l'époque où les spécialités culinaires chinoises font leur entrée dans les rayons des supermarchés. Enfin en 1993, il se fixe à Quetigny en reprenant le restaurant de son frère aîné: « les Baguettes d'Or » situé en zone artisanale dans le quartier de la Fontaine-aux-Jardins.

Une passion pour la relation clientèle

Aux commandes de ce restaurant plutôt atypique car en retrait de zones commerciales classiques, Alex a dû, une fois encore, s'adapter pour fidéliser sa clientèle. Cuisine fine et gustative, grande terrasse ombragée, parking privatif sont des atouts non négligeables. Pour Alex: « *nos clients peuvent se restaurer sur place ou commander des plats à emporter. Nous mettons à la carte une cuisine chino-vietnamienne avec quelques spécialités très prisées: fondue à base de saté, viandes et fruits de mer, canard à l'ananas frais. Petit plus des « Baguettes d'Or », nos mets bénéficient régulièrement de nouvelles recettes notamment de fondus et bouillons qui les démarquent des plats classiques* ». Côté ambiance, convivialité et tranquillité règnent en maître dans ce lieu qui connaît ponctuellement des soirées à thèmes (fondue, buffet à volonté) ou des animations musicales.

Plutôt perplexe face à la mise en impasse de sa rue en raison des travaux du tram, Alex Ly mise sur la qualité d'accueil et joue la carte de la convivialité pour faire de son établissement, une table recherchée qui vaut le détour.

Restaurant Les Baguettes d'Or

7bis, rue des Charrières
à Quetigny.
Ouverture midi et soir
du mardi au dimanche
Contact : **03.80.46.58.47**.


Fête du jeu

LA RICHESSE DE L'UNIVERS DU JEU

Chaque année à la fin du printemps, la CSF Ludothèque et ses partenaires investissent le parc du Grand Chaignet et la salle Nelson Mandela dans le cadre de la fête mondiale du jeu. En famille, entre amis, voisins, les Quetignois ont répondu nombreux à cette invitation ludique pour partager ensemble un moment de convivialité, de détente et de découverte dans une ambiance chaleureuse. Gratuité, jeux pour tous, partout et sous toutes ses formes garantissent le succès sans cesse renouvelé de cette manifestation très prisée des familles. Il faut dire que les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour déployer une multitude de jeux de plateaux, de société, de cartes, de figurines, traditionnels ou surdimensionnés. Certains très anciens fabriqués en bois dans les années 1920 mis à disposition par un Quetignois Monsieur Kessler ont retrouvé une seconde jeunesse démontrant l'universalité du jeu comme source de plaisir. Outil d'apprentissage, de transmission de savoirs, d'éducation pour tous, créateur de lien social en favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles, le jeu reste incontournable pour un mieux vivre ensemble. ✷

Parcours photo

LE PARC HENRI DÉTANG A FAIT LE PLEIN D'ÉVASION



Une initiative originale a été menée par le club photo du centre social et culturel Léo Lagrange : une exposition en plein air sur le thème du voyage dans un parc très fréquenté de la ville. Avec étonnement et beaucoup de plaisir, les Quetignois ont ainsi pu découvrir le temps d'un week-end de mai une soixantaine de clichés les invitant au voyage dans plusieurs régions de France, au Maroc, Népal, Turquie, Egypte, Canada, Russie… Evoquant un avant-goût des vacances comme l'a souligné Michèle Rameau, présidente du club, ce parcours balisé a été également animé par les jeunes comédiens de l'atelier théâtre du CSC Léo Lagrange qui ont interprété de petites scènes sous la direction d'Agnès Berthet au gré de ce voyage photographique. Un parcours photo original et de grande qualité salué par de nombreux élus et habitants de Quetigny.

Pour tous renseignements : réunion du club photo Léo Lagrange chaque lundi de 19h à 21h à Léo (3, rue des Prairies) au 03.80.71.91.14. ✷



> BATTERIE FANFARE

La ville s'est toujours efforcée de soutenir et d'accompagner les associations dans le strict respect de la légitimité et de l'autonomie de chaque association. Présents à de nombreuses assemblées générales, les élus ont constaté en avril dernier un certain malaise au sein de la batterie fanfare. Pour Moulay Jellal, adjoint à la vie associative et au jumelage : *« à la demande des adhérents, nous avons proposé une médiation neutre et indépendante avec 2 citoyens de Quetigny que nous tenons à remercier. Cette consultation s'est concrétisée par 26 rencontres et beaucoup d'écoute active qui ont donné lieu à un rapport avec des préconisations remis récemment à la batterie fanfare. A la rentrée prochaine, l'association a donc rendez-vous avec son avenir et devra surmonter ses difficultés si elle veut évoluer »*.

> MICHEL LINARD HONORE

Président du comité Fnaca de Quetigny-Couternon depuis de nombreuses années, Michel Linard a été décoré en avril dernier de la médaille militaire. Remise par le commandant de la BA 102 lors du congrès départemental, cette distinction récompense son action exemplaire lors d'un fait d'armes en Kabylie durant la guerre d'Algérie.

> NOUVEL AN LAO

Placée sous le signe du lapin, la nouvelle année bouddhiste a été célébrée en avril dernier par les membres de l'association Solidarité Lao qui s'attache à rassembler, favoriser l'intégration de la communauté laotienne tout en maintenant les traditions

> PARCOURS DECOUVERTE

Les espaces verdoyants des parcs Henri Détang et Cèdres bénéficieront prochainement d'une signalétique spécifique dans le cadre d'un projet conduit par l'association Quetigny-Environnement. Cette dernière a imaginé « un parcours découverte des essences » permettant aux promeneurs d'identifier et d'apprécier la richesse et la diversité des essences remarquables qui ornent ces deux écrins verts de Quetigny. A suivre.



Jumelage Coopération

Quand projets de coopération riment avec animations festives

Les comités de jumelage notamment ceux de Bous (Allemagne) et Quetigny multiplient les initiatives pour conforter leurs relations et poursuivre la dynamique de projets de coopération en faveur de la Ville malienne de Koulikoro. Ces liens renforcés passent aussi par des événements festifs et des échanges conviviaux.

Après un voyage officiel au Mali des délégations allemandes et françaises en février dernier qui a permis de réaffirmer les objectifs du jumelage entre les 3 villes, les comités de Bous et Quetigny ont partagé des séances de travail et des moments festifs en mai dernier à l'occasion de la " Bouser Maisauce": grande fête populaire Sarroise.

Echanges de jeunes franco-allemands renforcés.

Depuis quelques mois, les 2 comités souhaitent favoriser des échanges entre jeunes français et allemands afin de relancer une dynamique de projets partagés. Ainsi, 7 jeunes de Quetigny encadrés par le service jeunesse municipal ont participé à une course de "caisses à savon" – bolides sans moteur munis d'une direction et de freins - ,à travers les rues de la ville Sarroise lors de la "Bouser Maisauce". L'occasion pour ces adolescents de découvrir une autre culture et d'apprécier l'esprit d'équipe dans un contexte convivial. Cette rencontre a permis aux responsables des services jeunesse des 2 villes d'élaborer de futurs échanges autour de thémathiques sportives en lien avec le tissu associatif. Ainsi, un tournoi sportif devrait être organisé à Quetigny en octobre prochain avec des jeunes de Bous.
Au-delà de ces échanges, les comités ont fait le point sur les projets de coopération et une délégation officielle franco-allemande assistera en décembre prochain aux assises de la coopération décentralisée à Bamako sous l'égide de Cités Unies France et de l'association des maires du Mali. Un rendez-vous important pour pérenniser les actions de coopération au bénéfice de la population malienne.

Projet assainissement: un voyage d'étude en juin.

La commission "assainissement et développement économique" du comité de jumelage de Quetigny poursuit son travail afin de proposer des solutions aux problèmes d'assainissement dans la ville malienne. En juin dernier, les acteurs maliens (service voirie de la Mairie et groupement d'intérêt économique) ont été sensibilisés afin de les impliquer fortement autour de ce projet axé sur des actions de recyclage, de compostage et d'incinération / enfouissement. Réorganisation de la collecte actuelle des déchets, suppression des dépottoirs anarchiques, travail autour du recyclage sur un dépôt transitoire, création d'une aire spécifique aux déchets ménagers… sont autant de pistes de réflexion évoquées au cours de ce voyage d'études. Exemple à l'appui, il s'agit de montrer à l'échelle d'un quartier que ce projet d'assainissement peut être pertinent avec un fort engagement des élus locaux. ✷



Foire d'artisanat africain

Evénement reconnu à l'échelle de l'agglomération, la foire africaine organisée par le comité de jumelage coopération a dévoilé aux nombreux visiteurs la richesse culturelle et artistique de l'Afrique de l'Ouest en mai dernier. Durant 3 jours exceptionnels, cette 16e édition a proposé un vaste marché composé de nombreuses pièces artisanales à la fois œuvres d'art et objets de la vie quotidienne (bijoux, bronzes, sculptures, tissus, vanneries, masques, instruments de musique, poteries…), des animations (exposition « Mali au féminin », débats, conférence…). Sans oublier un concert tout public avec à l'affiche le percussionniste Burkinabé Madou Djembé, artiste de renom ayant collaboré avec Peter Gabriel et Youssou N'Dour. Parallèlement à cette manifestation, un artiste plasticien a animé des ateliers de bogolan (technique de peinture et teinture de tissu à partir de végétaux) dans les écoles et au centre de loisirs durant une semaine. Enfin, une partie des bénéfices de cette foire sert à mener des projets de développement en partenariat avec Koulikoro. ✷

Carnaval 2011

Nouveau succès au box office

Animée par un millier de carnavaliers - figurants occasionnels d'une grande comédie burlesque - une effervescence joyeuse s'est emparée de Quetigny le 2 avril dernier sous un magnifique soleil. Réalisé de main de maître par un collectif d'associations (1) avec le soutien logistique et financier de la Ville, cette nouvelle production carnavalesque a fait la part belle au cinéma, ses scènes mythiques et ses héros. Au cœur de ce charivari au casting de rêve, il n'était pas rare de croiser « Astérix », « Superman », « Schrek », Charlie Chaplin, Marylin Monroe ou encore «Harry Potter », le fameux pirate des caraïbes et autres héros d'Avatar.

Animations, lâcher de ballons, pluie de confettis, chars colorés, défilés dans les rues de la ville ont ponctué la 6e édition de cette grande fête populaire démontrant la capacité associative de passer du «vivre au faire ensemble». « Happy end » attendu : l'embrasement du bonhomme Carnaval qui, parti en fumée, annonçait enfin l'arrivée du printemps.

Magie d'une belle après-midi mêlant les générations dans une bonne humeur partagée.

(1) - Au générique : Centre Social et Culturel Léo Lagrange (coordinateur), Adiphac, Ahvves, Les Bisoutanou's, association Franco-Portugais, club des sports équestres, FCPE, ORE, Secours Catholique, Les Vendangeurs, groupe Arc en Ciel, Fanfare, SEGPA Collège…















AHVVES

PRIX « COUP DE CŒUR SOLIDAIRE »

Photo : AHVVES

Après avoir été lauréat Bourguignon de « fais-nous rêver » en 2009, obtenu en 2010 le prix « talents et partages » suivi d'une autre récompense au concours Bourguignon de l'économie sociale et solidaire, l'association Handicap Valide Vivre Ensemble Solidaire (AHVVES) s'est vue décerner en avril dernier un « Coups de cœur Solidaire » par le Comité et la Fondation Solidarité SNCF pour son projet : « Ecole de sport et ses prolongements » (1). Très active sur Quetigny, cette association propose en loisir des multi-activités physiques et sportives pour tous et encourage des rencontres entre personnes valides et personnes à handicap. Parmi ses actions : citons des séances sportives hebdomadaires encourageant la pratique partagée « handi/valide », des rencontres UNSS, des sorties week-end ou séjour activités de pleine nature, des manifestations de sensibilisation (« je vous invite ce soir », « jouons de nos différences »…). Doté de 3000€, ce prix va permettre non seulement à AHVVES de pérenniser ses actions et projets mais aussi d'aller plus loin en développant de nouvelles activités, investir dans du matériel…. Ouverte à tous avec des conditions d'accès très favorables, l'association entend favoriser la pratique du plus grand nombre et demeurer fédératrice de lien social.

(1) – AHVVES remercie Gaëlle Delpierre, auxiliaire d'intégration, pour son investissement dans ce dossier

Championnats de France de sabre

LES COUPS DE MAÎTRE DE BOLADÉ APITHY

Défendant son titre de champion de France 2010 et rêvant de décrocher le titre national par équipe, le Quetignois Boladé Apithy a réalisé 2 coups de maître aux championnats de France N1 de sabre en mai dernier à Pau. Sociétaire de l'ASPTT Dijon et pensionnaire de l'Insep, le sabreur local a éclaboussé de toute sa classe ces championnats en s'offrant avec la manière un deuxième titre consécutif de champion de France. Après avoir sorti en demi-finale l'international tarbais Nicolas Lopez 15 à 13, il s'imposait en finale face à un autre sociétaire de l'équipe de France, le parisien Julien Pillet 15 touches à 12. Irrésistible, le leader de l'ASPTT faisait coup double le lendemain en s'adjugeant avec ses coéquipiers le titre national messieurs par équipes en prenant le meilleur face à Pau au terme d'une finale très accrochée (45 touches à 44). Une performance exceptionnelle et teintée d'émotion réalisée presque en famille aux côtés de son frère Yémi, Nicolas Rousset et Mathieu Marillé. Prochains objectifs : des résultats probants en coupe du monde avec en point de mire les sélections aux Euros et Jeux Olympiques de Londres.



Photo : ASPTT Dijon



> GOLF SCOLAIRE

Qualifiés une nouvelle fois pour les championnats de France UNSS, les golfeurs du collège Jean Rostand ont terminé au pied du podium sur le parcours de la Largue (Haut Rhin) en mai dernier. Auparavant, ils avaient réussi l'exploit de placer leurs deux équipes en tête des championnats inter académiques de golf devant celles de Besançon, Nancy-Metz et Strasbourg. Ces brillants résultats démontrent chaque année la pertinence du dispositif de sensibilisation au golf gratuite pour tous les 6e (les meilleurs poursuivent en 5e, 4e, 3e) mises en place depuis de nombreuses années au collège Jean Rostand.

> BADMINTON

Après avoir brillamment remporté le championnat excellence collège face à Cosne-sur-Loire, l'équipe de badminton du collège Jean Rostand a participé pour la première fois aux championnats de France organisés à Compiègne en mai dernier.

> BOXE FRANCAISE

Les championnats de l'Est organisés à Thionville en avril dernier ont porté chance aux tireurs de l'ASQ. Mathilde Bosson (-de 56kg), Sandrine Raison (- de 65kg), Valérian Lopez (- de 63kg), Giovanni Imboula (- de 80kg) et Florian Manguso (- de 85kg) sont champions de Bourgogne et de l'Est.

> ASQ JUDO

La section judo continue d'engranger de très bons résultats sur les tatamis régionaux et nationaux. Meilleur club régional au niveau jeunes, le club compte 5 champions de Bourgogne minime : Antoine Genelot, Thierry Alban, Dimitri Beautems, Dylan Barquila et Jihade Essafri. Par ailleurs, aux demi-finales des championnats de France disputés à Saint Dié en mai dernier, l'ASQ/ADJ21 place 5 de ses judokas sur les plus hautes marches ce qui leur ouvrent les portes des championnats de France D1 (Hélène Receveaux, Charlène Dalibard, Eva Gourier, Julien Maugard, Timothée Besland).

MARATHON GUITARES

La fine fleur des 6 cordes sur scène

14 concerts, une trentaine d'artistes renommés, 1 collectif de 100 guitares, 1500 entrées..., « Guitares dans la ville » (1) a grandi et comble chaque année davantage tous les passionnés de guitares. La formule marathon retenue pour cette 6e édition organisée en mai dernier a offert un subtil voyage entre pièces classiques, balades world, jazz, blues, rock en solo, duo, quatuor ou formations diverses avec instruments. Point d'orgue de ce festival, les 3 pièces signées du compositeur Jean Perdreau (2) « grattées » par le collectif 100 guitares, véritable pépinière de guitaristes des écoles de musique et conservatoire de la région.

(1) - Manifestation initiée pour la 6e année par Hervé Salomon, cheville ouvrière du projet etprofesseur de guitare à l'EMMDA.
(2) - Pièces écrites spécialement pour l'événement.



Photos : Michel Grange

« BREAK YOUR FACE »

Succès de la danse hip hop



Organisée par le centre social et culturel Léo Lagrange et l'association Figure2style le 6 mai dernier, la saison 2 « Break your face » a tenu toutes ses promesses dans l'arêne Mendès France avec la participation de plus de 500 jeunes dans un excellent esprit festif. S'inspirant de l'ambiance « Ultimate Fighting Championship » très prisée des spécialistes de la discipline, la soirée a vu s'affronter des danseurs sans juges et sans limite de temps dans une ambiance de feu. Quelques pointures internationales étaient au rendez-vous notamment la championne du monde Namuri et le groupe Bboys pour le plus grand plaisir des danseurs hip hop locaux ravis de se mesurer à des pros. Fort du succès rencontré et du très bon niveau technique des participants, rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2012 pour la saison 3.

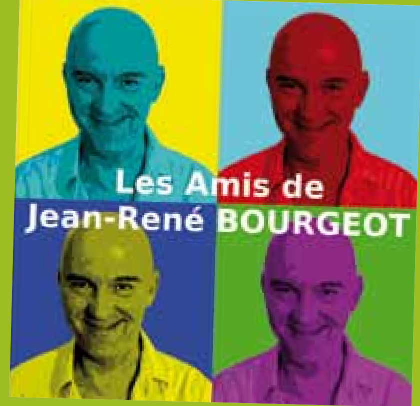
ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS

Les élèves sur scène

Encadrés par Jean-François Lottier, professeur de musique au collège, et Didier Poulain, professeur des ateliers chansons de l'EMMDA et au Conservatoire de Dijon, les élèves de 6e de la classe à projet « voix » ont donné un récital le 30 mai dernier salle Méliès. Cette prestation appréciée du public trouvait son prolongement le lendemain avec le spectacle des élèves de l'EMMDA dans le cadre de l'atelier « parcours chanson ».
Comme chaque fin de saison, les 80 élèves des classes de danse (éveil, danses contemporaine et jazz) de l'EMMDA se sont produits sur la scène Mendès France le 15 juin dernier. L'occasion pour ces derniers de restituer le travail réalisé au cours de la saison 2010/2011 sous la houlette de Charlotte Moretti, professeur d'éveil et de danse contemporaine, et de Carole Bosh, professeur de danse jazz.

HOMMAGE THÉÂTRAL

Les amis de Jean-René Bourgeot



Rien d'important n'avait encore été organisé à Quetigny – sa ville natale – à la mémoire de Jean-René Bourgeot, sociologue trop tôt disparu et dont les écrits méconnus ont pourtant influencé nombre de travaux universitaires et de projets locaux ou internationaux d'une grande diversité.
C'est donc avec grand plaisir que la Ville a accueilli la demande de l'association « Les amis de Jean-René Bourgeot » de tenir l'assemblée générale extraordinaire à Quetigny avec le soutien de la compagnie théâtrale L'Escalier. Cette dernière est bien connue à la fois pour la rigueur avec laquelle elle perpétue et prolonge le travail du sociologue mais aussi pour la convivialité, la simplicité et la franche gaieté de ses réunions.
Pour permettre la participation la plus large possible des habitants, la manifestation se déroulera le jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 juillet à 20h30, salle Nelson Mandela. Que vous souhaitiez faire connaissance avec cet homme à la pensée exceptionnelle mais qui avait su rester d'une grande simplicité avec ses voisins ou amis Quetignois, ou apporter vous-même votre témoignage sur Jean-René, l'entrée est libre mais **il est indispensable de réserver auprès du Service Culturel Municipal au 03.80.48.90.20.**

A l'affiche



- **Ateliers discussions de** « l'Expérimentarium », mercredi 29 juin de 14h à 17h, place Centrale Roger Rémond. Gratuit.
- **Expositions photos, réalisations artistiques, calligraphies** « Année internationale des fôrets » à la bibliothèque Municipale, jusqu'au 30 juin. Entrée libre et gratuite.
- **Théâtre** « Amis d'Al Rowwad » le lundi 4 juillet, salle Mendès France.
- **Hommage théâtral avec le Théâtre de l'Escalier** jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 juillet, salle Nelson Mandela et espaces publics. Entrée libre. Réservation au 03.80.48.90.20.
- **Spectacle** « Vacances musicales » **de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts**, le mercredi 15 juillet à 19h, espace Pierre Mendès France.
- **Exposition photographique** « Route 66. On the road again », à la bibliothèque municipale du 5 au 29 juillet. Gratuit.

EXPERIMENTARIUM

Culture scientifique à la portée de tous

Photo : Experimentarium



Piloté par l'Université de Bourgogne, l'Expérimentarium est un programme de vulgarisation scientifique unique en France dont la philosophie est de rapprocher les questions scientifiques de notre quotidien. L'occasion pour les savants de sortir de leur laboratoire pour aller à la rencontre du public, dialoguer, informer des recherches et expliquer leur travail le plus simplement possible, objets ou photos à l'appui. Depuis 10 ans, 185 chercheurs ont ainsi rencontré plus de 40 000 visiteurs et animé 2600 ateliers autour de rencontres sympathiques et conviviales. Invités par la Ville, 5 jeunes chercheurs, toutes disciplines confondues, animeront des ateliers discussions le mercredi 29 juin de 14h à 17h, Place Centrale Roger Rémond. N'hésitez pas à venir les rencontrer et dialoguer avec eux pour une expérience unique autour de leurs activités de recherche.
Animations libres et gratuites. A partir de 10 ans. Pour en savoir plus : http://experimentarium.u-bourgogne.fr.

THÉÂTRE

Al Rowwad de retour à Quetigny

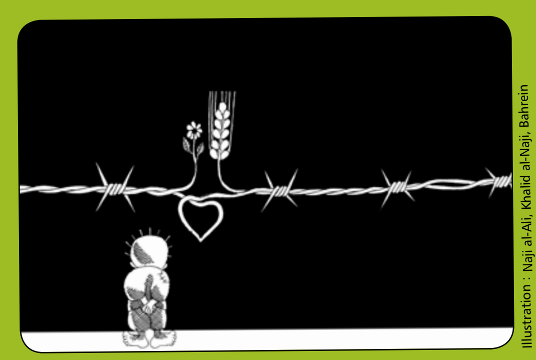


Illustration : Naji al-Ali, Khalid al-Naji, Bahrein

Issus du camp de réfugiés d'Aïda à Béthléem, les jeunes palestiniens du théâtre d'Al-Rowwad se produiront à nouveau sur la scène Quetignoise le 4 juillet prochain après leur passage remarqué en 2008. Considérés à présent comme des artistes chevronnés des territoires palestiniens, ils présenteront leur nouvelle pièce « Handhala ». De l'histoire d'un caricaturiste palestinien mort à Londres en 1987, cette création mène une réflexion sur l'histoire du Moyen-Orient vue par la résistance palestinienne.
Avec le soutien logistique de la Ville, la Compagnie est acceuillie par le groupe 21 de la « société des Amis d'Al Rowwad » aidé par un collectif d'associations.
Andhala, le lundi 4 juillet, salle Mendès France à 20h30
Pour tous renseignements : Marité Dupraz au 03.80.46.20.73 ; Geneviève Perrier au 03.80.46.23.25. public).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« On the road again

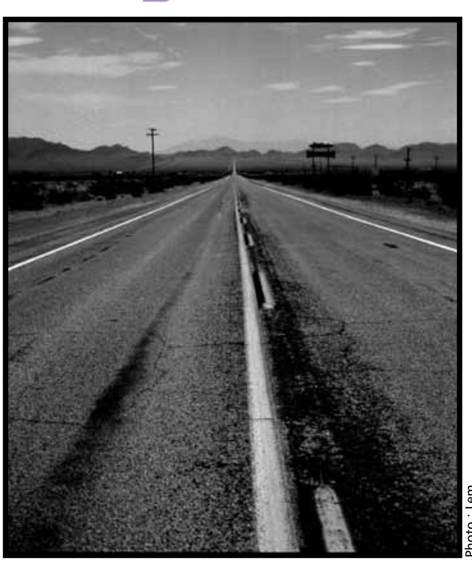


Photo : Lem

Du 5 au 29 juillet 2011, la bibliothèque municipale propose une découverte des « routes mythiques » où récits de voyages, documentaires, romans et films baliseront votre parcours cet été. Ce voyage initiatique sera marqué par une exposition photographique « Route 66, la ligne effacée » signée Lem, un artiste amateur passionné par la technique du noir et blanc et membre du club photo du CSC Léo Lagrange. En traversant 8 états sur 4 000 km entre Chicago et Los Angelès, la route 66 évoque un voyage dans l'histoire des Etats- Unis. Naissant avec l'automobile, laboratoire de tous les équipements modernes (stations service, motels, restaurants….), elle devient la route de la crise et des « raisins de la colère », puis celle des vacances des 30 Glorieuses, pour finir dépassée par les autoroutes dans les années 70. Aujourd'hui, la route 66 offre une vision d'une Amérique rêvée mais pourtant bien réelle.

Les Amis de Jean-René BOURGEOT

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

7, 8 et 9 juillet 2011

20h30 Salle Nelson Mandela QUETIGNY



Entrée gratuite sur réservation au 03 80 48 90 20



Passesports Loisirs

La carte Passesports-Loisirs offre de nombreux avantages aux habitants de Quetigny

. Les cinémas
. Ciné Cap Vert à Quetigny : tarif réduit sur toutes les séances.
Cinémas ABC, Darcy, Olympia, Devosge: tarif réduit sur toutes les séances.

. Le Bistrot de la Scène
Tarif réduit sur tous les spectacles.

. Théâtre National Parvis Saint-Jean
. Tarif réduit sur tous les spectacles.

. Le Théâtre de marionnettes
Tarif réduit sur tous les spectacles.
(Parc de la Toison d'Or

SPECTACLES ENFANTS

«Le jardin sans nuage»

Spectacle musical

Un Nicolas, le jardinier chanteur, aime cultiver son petit bout de paradis. Il raconte son travail quotidien, qui l'amène à faire d'étonnantes rencontres. Un moment de rêverie et de tendresse, avec du rire, des marionnettes et des chansons..

Bistrot de la scène

Mardis 5, mercredi 6 et jeudi 7 juillet à 10h30 et 15h. De 3 à 10 ansdécembre à 14h30 et 20h.

« Naguila cherche son chat »

Ch'tite bohème

Naguila, dans sa recherche, va rencontrer une renarde, un lapin violet complexé par sa couleur, un lutin un adorable petit fantôme terrorisé et … le méchant loup ! Réussira-t-elle à vaincre sa peur pour retrouver son chat ?

Bistrot de la scène

Mardis 12, mercredi 13 et jeudi 15 juillet à 10h30 et 15h. De 4 à 12 ans.

MUSIQUE

Festival « Paroles de femmes »

Bistrot de la scène

Chansons avec « Anna Mahrad »

Accompagnée de 2 musiciens, cette créatrice d'univers, chanteuse pour oreilles sensibles, ne peut laisser indifférent. Sa voix, ses textes, ses mélodies installent un climat très personnel et chaleureux.
A découvrir.

Mercredi 29 juin à 20h30

« Béatrice Pacholec »

Pianiste et chanteuse de formation classique, son récital met en voix les petits bonheurs, les odeurs de l'enfance, les mercis, les mots d'amour ainsi que les colères de femme tout en velours.

Jeudi 30 juin à 20h30.

« L'épopée des Chimères »

Conte musico-théâtral

Une errance initiatique, à la fois drôle, cynique, onirique et poétique. Le merveilleux se mêle au vrai et nous offre un spectacle où la musique rencontre le jeu d'actrices.

Vendredi 1er juillet à 20h30.

« Dorothée Daniel »

Piano et chant

Voix sur la corde sensible, son chant amoureux, enthousiaste et généreux s'allie à une musique délicatement passionnée.

Samedi 2 juillet à 20h30.

Saison Culturelle 2011>12 Quetigny

A vos agendas de rentrée !

13/09 >1er/10

Exposition « Vin, vignes et vendanges »

à la bibliothèque municipale du 13 septembre au 1er octobre. Entrée libre et gratuite.

24/09

Ouverture de la saison culturelle avec



Photos : X

« L'éloge de la motivation, de la performance et du dépassement de soi par le travail »

de la Cie du Détour

le samedi 24 septembre à 20h30, salle Mendès France

1er et 2/10

« D'un point à l'autre »

Parcours artistique dans la ville, restitution du travail d'**Emmanuelle Flandre**, artiste plasticienne, réalisé avec les habitants dans le cadre d'une résidence d'artiste.